A large, abstract graphic on the left side of the page, composed of several overlapping circular shapes. The top-left circle is filled with a grid of small blue dots. The middle-right circle is filled with a pattern of small, light blue dashes. The bottom-left circle is filled with a pattern of small, dark blue dots. The bottom-right circle is filled with a pattern of light blue diagonal lines.

Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) 2025 Budget Principal

Objectifs du DOB pour la commune de SAIX


▪ Le débat d'orientation budgétaire représente une **étape** essentielle de la **procédure budgétaire** d'une commune. Il participe à **l'information de l'équipe municipale** et favorise la **gouvernance budgétaire** au sein de l'assemblée délibérante.

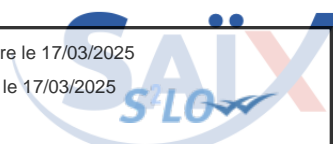
Il permet d'engager le **débat** pour aborder les **orientations budgétaires** de la collectivité, **d'informer sur sa situation**, sur les **priorités** et les **évolutions financières**, conjoncturelles et structurelles qui influent sur ses **capacités de financement** préalablement au vote du budget primitif.

▪ Un DOB a un caractère **obligatoire** pour les communes de **plus 3 500 habitants**.



A ce titre, le DOB doit pouvoir répondre à plusieurs objectifs et présenter les orientations budgétaires avec :

- L'évolution prévisionnelle de dépenses et recettes par un PPF et un PPI (fonctionnement et investissement)
 - Les engagements pluriannuels envisagés en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes avec un PPI 2023 – 2026 présentant les choix d'investissements, leur modalité, durée de financement et incluant les orientations en matière d'autorisation de programme.
 - Les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice avec l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.
- 




CONTEXTE DE L'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Présentation commune au Budget
Principal et au Budget Annexe




Avant-propos

- › **Première étape importante du cycle budgétaire** pour l'élaboration du Budget Primitif (BP), le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) doit permettre au Conseil Municipal de **débattre sur les priorités** de la politique municipale.
 - › **L'exercice prospectif s'avère délicat** depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement.
 - › Pour **2025**, l'exercice s'avère particulièrement compliqué au regard de **l'instabilité liée à la conjoncture politique** (succession de gouvernements depuis la dissolution de l'assemblée nationale).
 - › Après avoir reconduit la loi de finances 2024 (loi spéciale), le gouvernement actuel a pu faire adopter un budget pour 2025, avec plusieurs semaines de retard et après nombre **d'efforts demandés aux Collectivités**, estimés à au moins 8,5 à 10 milliards d'euros selon les calculs effectués par les associations d'élus.
- 

L'ancien Premier ministre, Michel Barnier, avait reconnu qu'il n'était pas normal ni juste de désigner les communes et les Collectivités Territoriales comme responsables du déficit.

En effet, en application de la « **règle d'or** », les Collectivités n'ont pas la possibilité, à la différence de l'Etat, de voter un budget en déficit et il leur est strictement **interdit d'emprunter pour rembourser leur dette et pour financer leur fonctionnement.**

Pourtant, les mesures annoncées avant le vote de la Loi de Finances 2025 visaient à **réduire les marges de manœuvre des collectivités :**

- réduction drastique du fonds vert,
 - remise en cause des règles du fonds compensation de la TVA,
 - prélèvement pouvant atteindre 2 % des recettes de fonctionnement,
 - hausse des cotisations CNRACL...
- 

Les **perspectives** qui attendent les collectivités sont **alarmantes** :

- **CONSÉQUENCES SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI :**
 - **les collectivités portent, à elles seules, près de 70 % de l'investissement public du pays.**
Les conséquences seraient dramatiques pour les entreprises des secteurs liés à la commande publique, à l'image des travaux publics, faisant craindre un effet récessif important au moment où beaucoup d'entreprises chancellent,
- **IMPACT SUR LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :**
 - l'effort demandé est tellement insoutenable qu'il aboutirait à un **affaiblissement des services publics du quotidien** essentiels pour les habitants, et donc à un **accroissement des inégalités et des fractures sociales et territoriales,**
- **EFFETS NÉGATIFS VIS-À-VIS DE L'ENVIRONNEMENT :**
 - **l'accélération des investissements est nécessaire pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre** et pour s'adapter au réchauffement climatique.

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Perspectives économiques internationales :

- Croissance PIB mondial
- Taux de chômage zone euro
- Stabilisation prix denrées alimentaires
- Baisse prix de l'énergie (Elec, Gaz, Pétrole)
- Marché de l'immobilier en crise
- Marchés publics en crise
- Conséquence baisse de taux d'intérêts à prévoir
- Impact sur la croissance

PRESPECTIVES ECONOMIQUES INTERNATIONALES

CROISSANCE PIB MONDIAL (source OCDE) :

- 3,2 % en 2024 et 2025 (3,1% en 2023)
- Raisons : forte croissance Inde, Chine et Indonésie
- En zone euro, 0,7 % de croissance projeté pour 2024

TAUX CHOMAGE ZONE EURO :

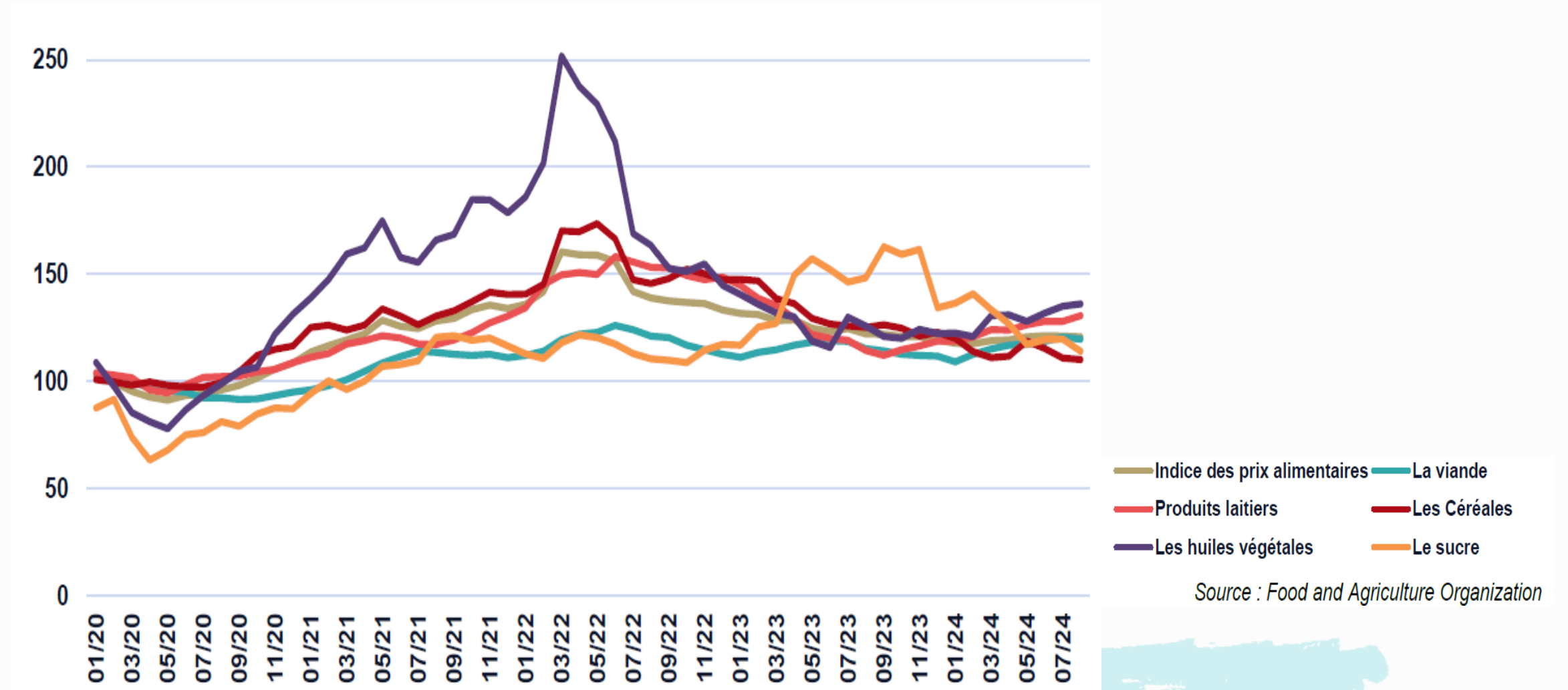
- Stable, niveau historiquement bas → 6,4 % (Août 2024)
- Données hétérogènes selon pays
- 14,1 % chez les jeunes de – de 25 ans (source Eurostat octobre 2024)

N.B : Ces perspectives n'intègrent pas encore les effets intérieurs et extérieurs de la politique économique annoncée par le Président des Etats Unis nouvellement élu, et sont évidemment soumises aux aléas d'une situation géopolitique particulièrement instable.



STABILISATION DU PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté en 2022 en raison de la hausse des coûts de l'énergie et de la baisse des échanges commerciaux causée par la guerre en Ukraine.



Source : Food and Agriculture Organization

APRÈS LE CHOC DE LA GUERRE D'UKRAINE, RETOUR À LA BAISSÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE


Depuis le pic atteint en 2022, nous pouvons constater une baisse des prix de l'électricité en Europe due à une hausse de l'offre et à une baisse de la demande.

Les prix de gros de l'électricité se sont en effet stabilisés en Europe à des niveaux moyens compris entre 40 et 70 EUR/MWh en 2024, loin des prix élevés et volatils de 2023 et surtout de 2022.

Cette **baisse des prix** de l'électricité en Europe est soutenue par les fondamentaux du marché : la **diminution des prix du gaz**, une **demande modérée** et une **augmentation de la production à partir de sources renouvelables et hydroélectriques**.

Cependant, la **consommation d'électricité des centres de données, de l'intelligence artificielle (IA) et du secteur des cryptomonnaies pourrait doubler d'ici 2026**.

Les centres de données sont d'importants moteurs de croissance de la demande d'électricité dans de nombreuses régions. Après avoir consommé globalement environ **460 térawattheures (TWh) en 2022**, la **consommation électrique totale des centres de données pourrait atteindre plus de 1 000 TWh en 2026**, soit à peu près la consommation électrique du Japon.

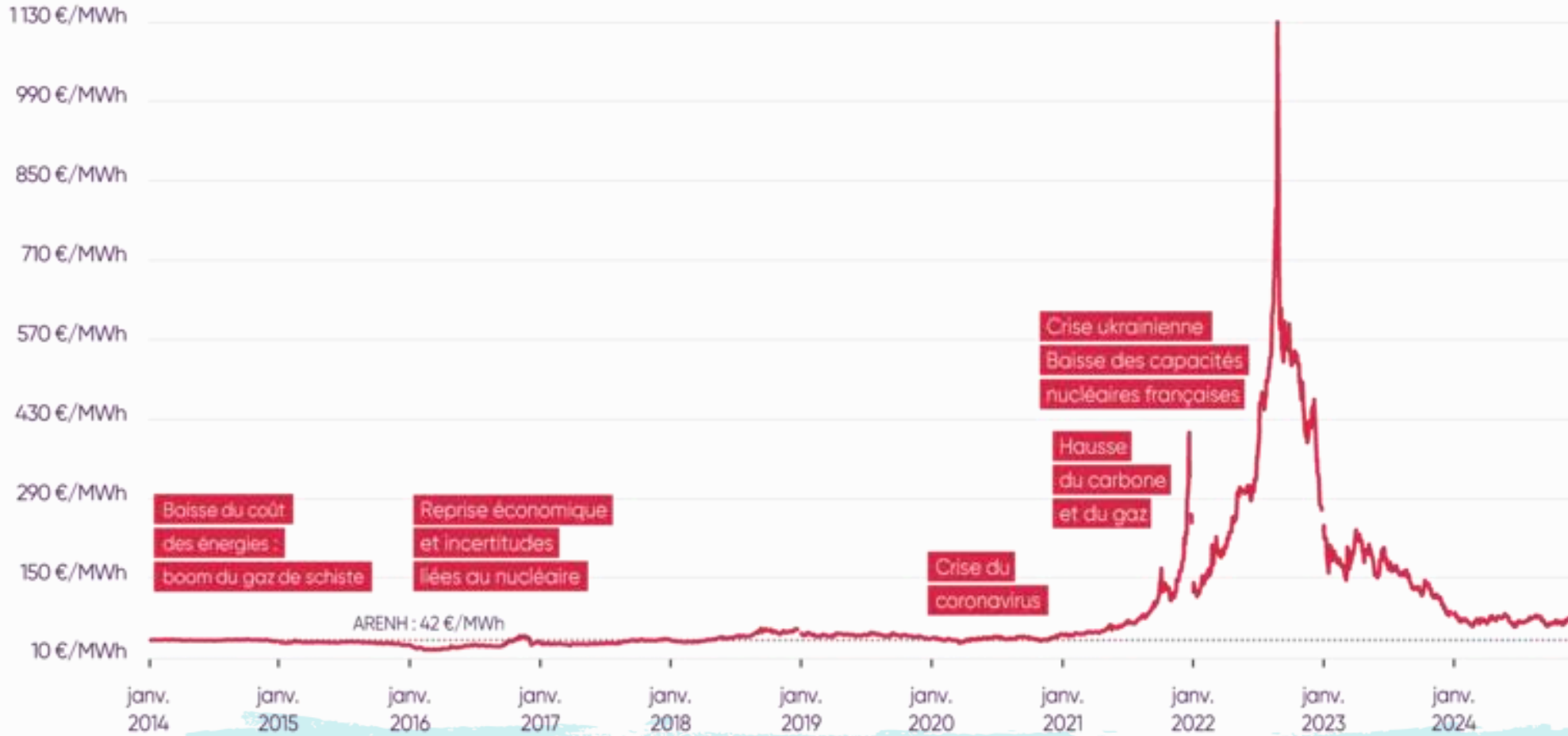




Évolution du prix de l'électricité* depuis le 1^{er} janvier 2014

au 29 novembre 2024

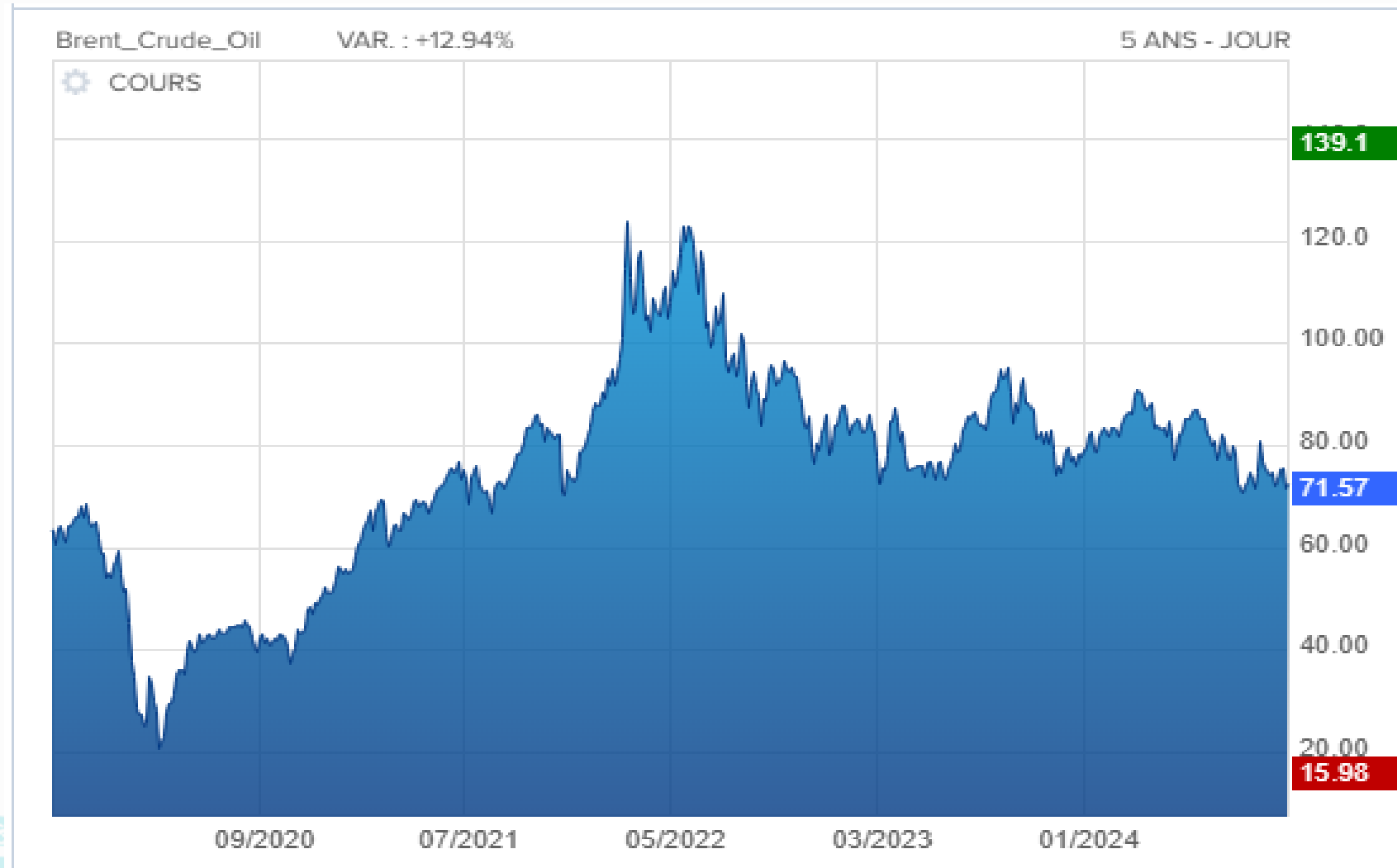
Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE



Le prix du Brent a récemment baissé à 71 \$/baril. Toutefois, il est difficile de prédire s'il maintiendra à ce niveau. Le prix du Brent devrait rester autour de 85 \$/baril pour l'année 2024.

Le prix du gaz naturel est en légère augmentation, atteignant les niveaux de la fin de l'année 2023.

Cette hausse s'explique par une augmentation de la consommation de gaz en Europe et dans le reste du monde, ce qui augmente mécaniquement la demande et, par conséquent, le prix du gaz.



UN MARCHÉ IMMOBILIER EN CRISE ET DES PRIX EN BAISSÉ

Depuis 2023, le marché immobilier traverse une crise importante. En l'espace d'un an, les transactions ont chuté de 20 %, et les indicateurs prévoient une tendance baissière pour 2024.

Il est peu probable que les prix repartent à la hausse prochainement, même si les taux des crédits immobiliers commencent à baisser.

La stabilisation des prix devrait être plus marquée à partir du second semestre 2024, avec des taux plus bas.

Les crédits immobiliers deviendront plus abordables et les vendeurs seront moins enclins à baisser leurs prix.

Les banques européennes s'apprêtent à enregistrer une croissance nulle des prêts hypothécaires cette année, une première en dix ans, en raison des taux d'intérêt élevés.

Toutefois, une reprise est attendue à partir de 2025 car les emprunteurs ont été dissuadés de contracter de nouveaux prêts hypothécaires dans la zone euro au cours des 2 dernières années, la BCE ayant augmenté ses taux d'intérêt à des niveaux records après une longue période de taux négatifs.

Les prêts hypothécaires représentent près de la moitié du total des prêts dans la zone euro, bien que d'autres formes de crédit aient également été touchées ces dernières années.

Conséquences attendues : baisses des taux, après avoir observé une hausse importante sur les 2 dernières années



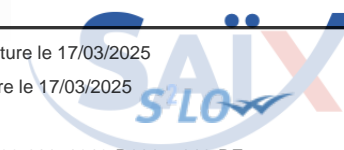
Une baisse confirmée par les chiffres des marchés publics de travaux sur l'année 2024

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

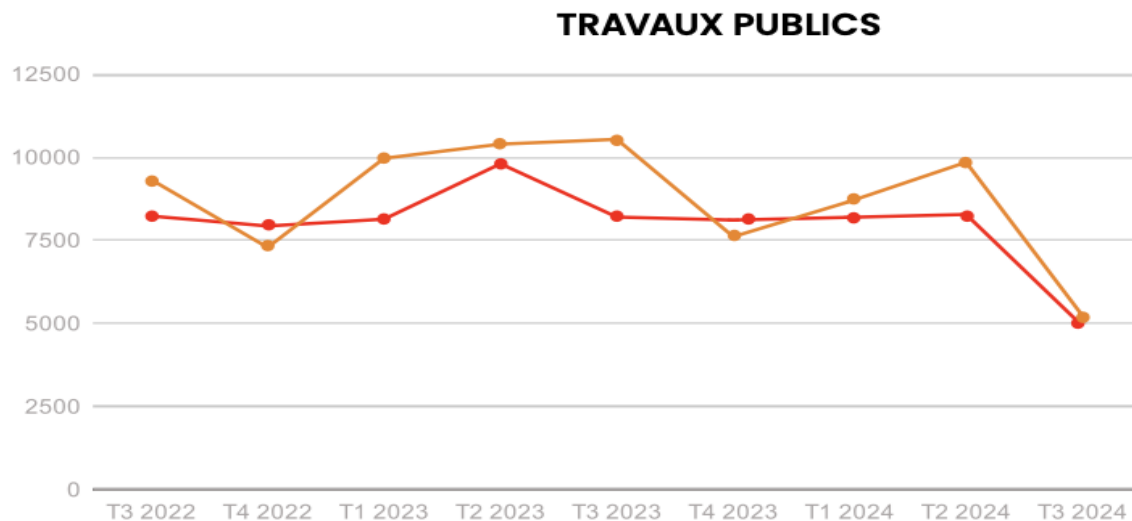
Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE



Volume et valeur des marchés
(en milliards d'euros)



Taux d'évolution

de T1/T3 2023 à T1/T3 2024

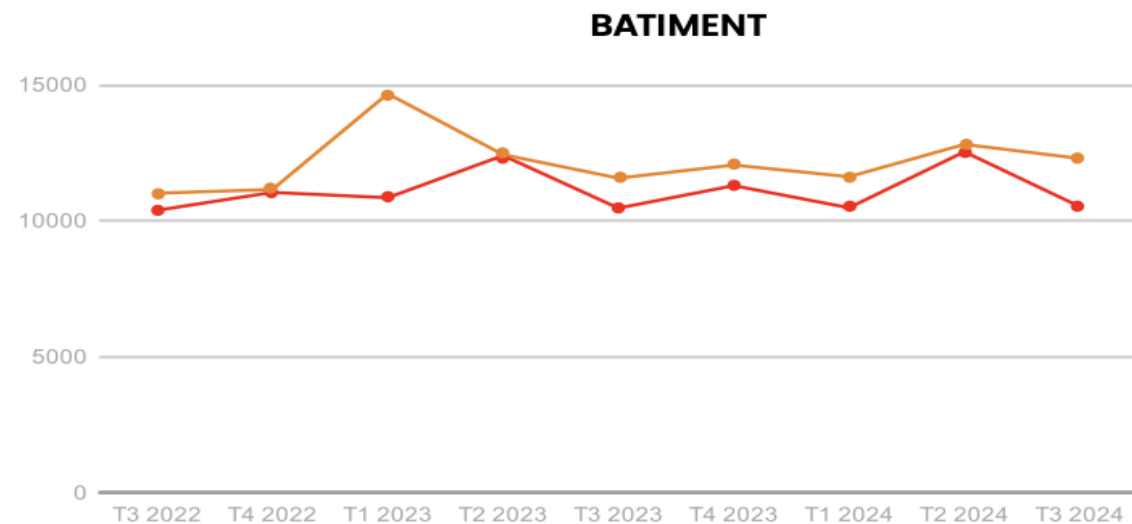
-18%



-23%



Volume et valeur des marchés
(en milliards d'euros)



Taux d'évolution

de T1/T3 2023 à T1/T3 2024

-6%



-3%



■ Volume

■ Valeur

LES POLITIQUES MONÉTAIRES

Les **politiques monétaires** restent largement **influencées** par un **contexte inflationniste persistant** et un **risque de récession économique**.

Face à cette situation, **les banques centrales** s'efforcent d'adapter leurs approches.

La plupart d'entre elles **ont commencé à baisser leurs taux directeurs**. Toutefois, elles restent vigilantes et sont prêtes à adapter leurs approches en fonction des évolutions des conditions économiques mondiales.

Ainsi aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a annoncé en novembre 2024 une nouvelle réduction de 25 points de base de son taux directeur, faisant suite à la baisse de 50 points de base en septembre.


Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de réduire ses taux directeurs à 3 reprises, (juin, septembre et octobre 2024).

Le taux de facilité de dépôt retombe à 3,25 % après être monté à 4 %, le taux de refinancement est désormais à 3,40 % et le taux de facilité de prêt marginal est abaissé à 3,65 %.

D'autres baisses de taux sont anticipées par les économistes, mais la BCE a choisi de ne pas les mettre à l'ordre du jour, préférant examiner les futures données macroéconomiques avant de prendre de nouvelles décisions.



IMPACT SUR LA CROISSANCE

- Les **baisses de taux d'intérêt** prévues aux États-Unis et en Europe devraient avoir plusieurs effets positifs sur la croissance économique dans ces régions.
 - Une baisse des taux d'intérêt rend le **crédit moins coûteux**, ce qui incite les ménages à consommer davantage, **stimulant ainsi la croissance économique**. De plus, les baisses de taux pourraient **relancer le marché de l'immobilier** en facilitant l'accès à l'emprunt.
 - Ces baisses de taux permettront également aux **entreprises** de bénéficier de coûts de financement plus bas, les encourageant **à se développer, à investir et à embaucher**.
 - Enfin, on pourrait observer une **amélioration du marché du travail** : avec des taux plus bas, la **demande** pour les **biens et services augmente**, ce qui peut conduire à une **augmentation de l'emploi** et à une **réduction du chômage**.
 - En résumé, les baisses des taux d'intérêt pourraient avoir un effet stimulant sur la croissance économique tant aux États-Unis qu'en Europe, en favorisant la consommation, l'investissement et le marché de l'emploi.
- 

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

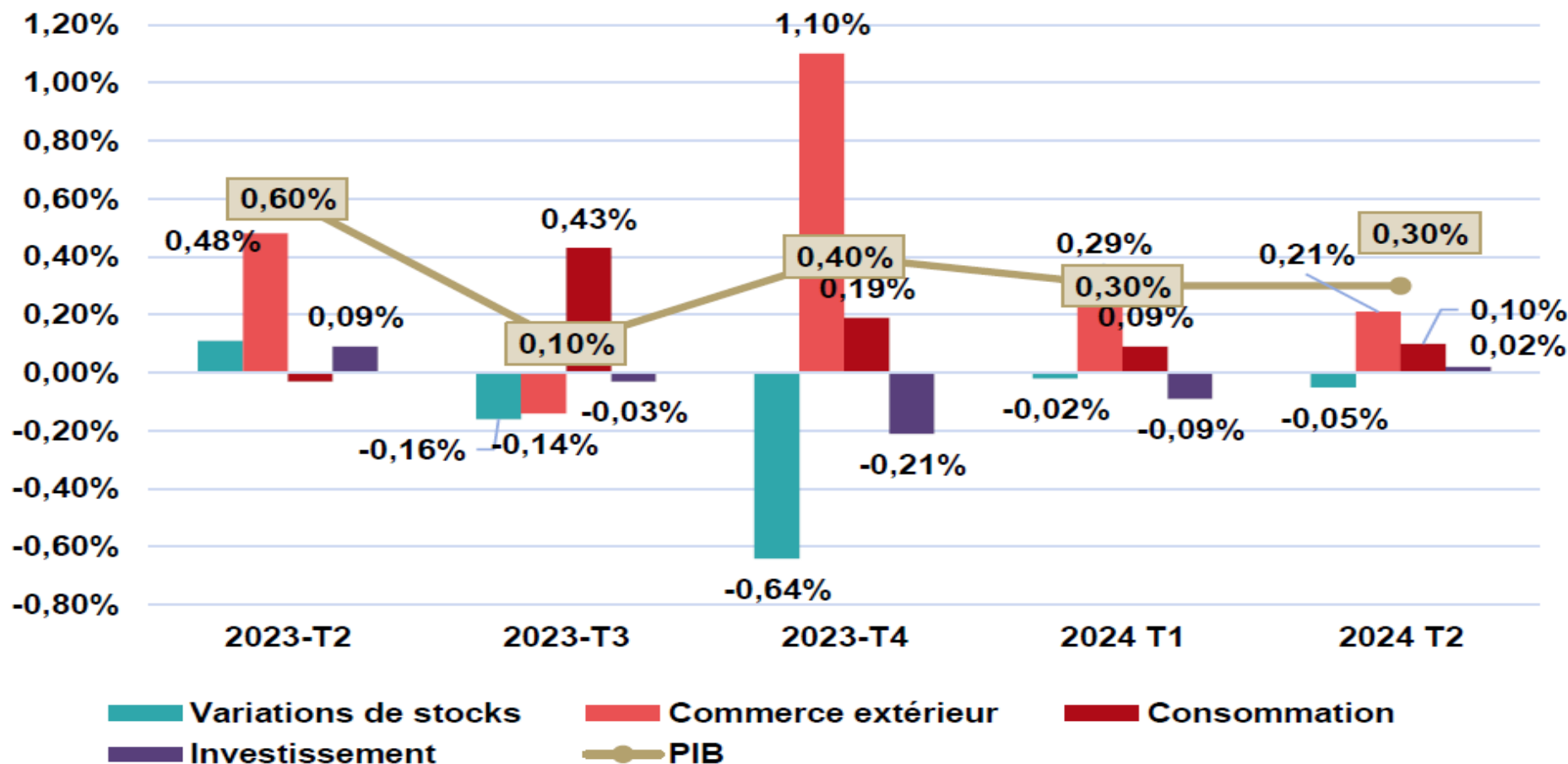
Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE

CROISSANCE	+ 1,1 % en 2024
	+ 0,8 % attendu en 2025
INFLATION	+ 4,1 % en 2023
	+ 1,8 % en 2024
	+ 1,4 % attendu en 2025
DEFICIT PUBLIC	6,1 % en 2024
	5,6 % attendu en 2025
LOI DE PROGRAMATION DES FINANCES	Objectif, avoir une progression des dépenses 0,5 % inférieure à l'inflation

CROISSANCE ET INFLATION

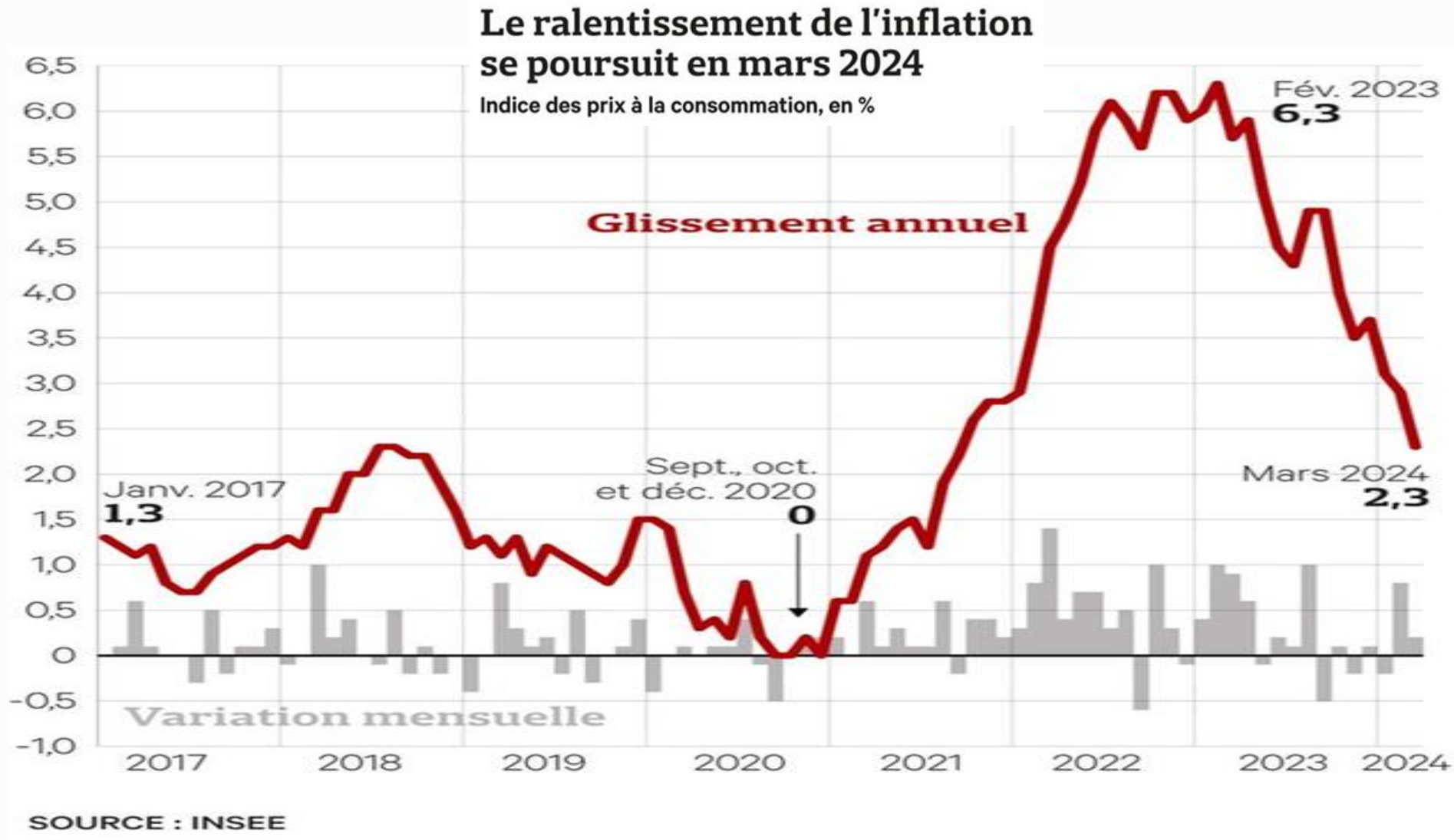
L'économie française a progressé un peu plus que prévu au deuxième trimestre, portée par la demande intérieure et un rebond de la production, donnant ainsi au gouvernement l'espoir d'une croissance supérieure à sa prévision de 1 % pour 2024.

France : Produit intérieur brut



Source : INSEE

L'inflation en France est passée sous la barre des 2 % pour la première fois depuis trois ans : l'indice la consommation calculé par l'Insee est tombé à 1,9 % en août, selon les premières estimations publiées vendredi 30 août. En juillet, il s'établissait à 2,3 %.



LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

L'année 2024 a été marquée par un **dérapiage du déficit public**, qui atteint 6,1 % du PIB.

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler les données officielles publiées par l'INSEE, qui démontrent la faible part prise par les administrations publiques locales (APUL) dans ce déficit.

La dette publique totale représente 109,9 % du PIB (3101,4 Md€ fin 2023), la dette locale n'en représente que 8,9 % (250,4 Md€), alors même que les collectivités assurent de l'ordre de 70 % des investissements publics civils.

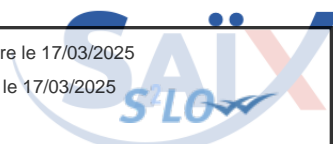
Figure 3 - Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

en milliards d'euros

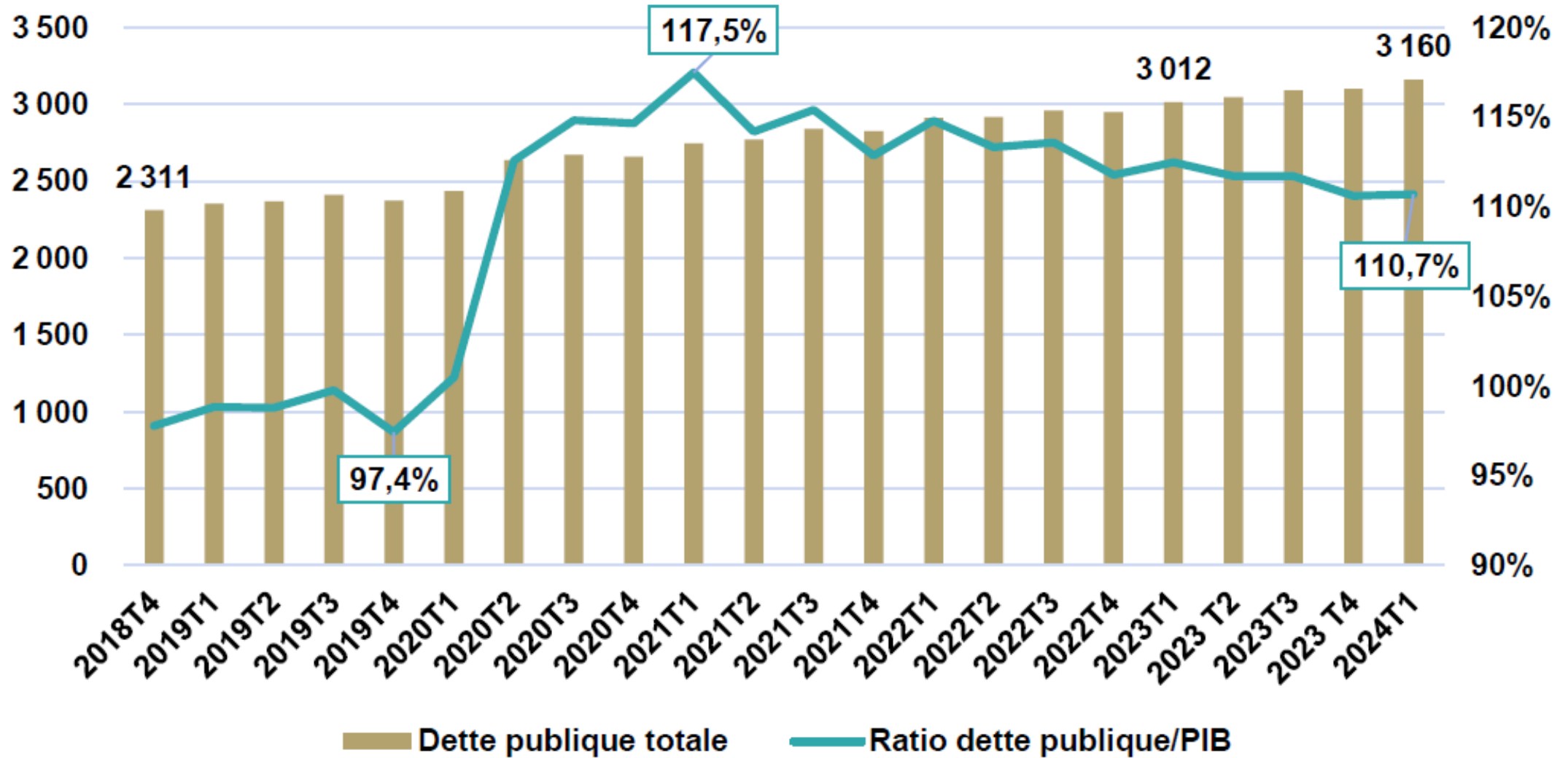
Administration publique	2020	2021	2022	2023
État	-177,0	-144,1	-148,4	-155,7
Organismes divers d'administration centrale	22,1	-0,5	15,5	-1,5
Administrations publiques locales	-3,9	-0,9	-1,1	-9,9
Administrations de sécurité sociale	-48,3	-19,7	8,2	13,2
Ensemble des administrations publiques	-207,1	-165,1	-125,8	-153,9

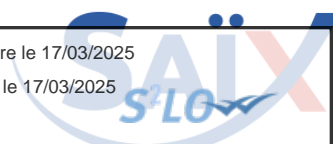
Lecture : En 2023, le déficit de l'État est de 155,7 milliards d'euros.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.



Evolution de la dette publique en Mds d'€ et en pourcentage du PIB (échelle de droite)





LOI FINANCES 2025

Impact pour SAIX



LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2025 POUR LES COLLECTIVITÉS :

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE

⇒ **Suppression de la révision du taux de compensation de la TVA**

Le taux de compensation de la TVA reste inchangé, il s'établit à 16,404 %.
De même, le FCTVA sur certaines dépenses de fonctionnement est maintenu.

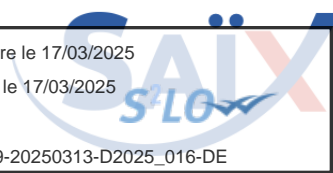
⇒ **Dotation globale de fonctionnement, péréquation, Fond Vert, DSIL, DETR**

La DGF est revalorisée de 150 M€ par un prélèvement sur les crédits de la DSIL qui sont donc minorés de 150 M€.
La hausse de la péréquation de 290 M€ est bien maintenue par rapport au texte initial, avec une répartition de 150 M€ sur la DSR et 140 M€ sur la DSU.
Le Fonds vert de 2 Md € est abaissé à 1,15 Md € par rapport à 2024.
La DETR est quant à elle sanctuarisée.

⇒ **Jours de carence des fonctionnaires**

La loi de finances a renoncé à étendre à trois le nombre de jours de carence des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie, elle ramène toutefois le taux d'indemnisation à 90 % au lieu de 100 %.





⇒ Prélèvement exceptionnel sur les recettes des collectivités – « DILICO »

Le dispositif du fonds de réserve, initialement prévu par le gouvernement Barnier visant à ponctionner les collectivités dont les dépenses de fonctionnement s'élevaient à plus de 40 M€, est remplacé par le « Dilico » (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales), lequel doit permettre d'économiser 1 Md € à l'Etat en 2025, contre les 3 Md € prévus dans le dispositif initial.

Les sommes devraient bien être mises en réserve à Bercy, et non dans un compte dédié des collectivités.

Les critères retenus :

- Communes dont le potentiel financier moyen par habitant est de 1 200 € et leur revenu moyen par habitant de 17 000 €. **Dans le Tarn, une seule commune concernée : Lacaune**
- EPCI dont le potentiel financier moyen par habitant est de 726 € et le revenu par habitant moyen est très proche de celui des communes (17 000 €/hab.).
- Départements : la référence serait l'indice de fragilité sociale médian, que seule la Direction Générale des Collectivités Locales a la capacité de calculer.



LES MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES COMPLÉMENTAIRES :

=> Taux de cotisation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Le PLFSS pour 2025 a été adopté dans le même calendrier que la loi de finances 2025 et inclut la hausse de 12 points sur 4 ans des cotisations CNRACL a été officialisée même si cette disposition avait fait l'objet d'un décret pour les collectivités territoriales. Dès le 1er janvier 2025 et jusqu'en 2028, les cotisations augmenteront de 3 points/an. Fixé à 31,65 %, le taux de cotisation passe donc immédiatement à 34,65 %, et continuera d'évoluer pour atteindre 43,65 % au 1er janvier 2028.

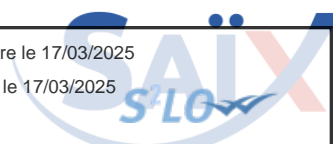
Impact de la mesure pour la commune, à masse salariale constante					
Année	2024	2025	2026	2027	2028
Taux CNRACL	31,65%	34,65%	37,65%	40,65%	43,65%
Montant mensuel	13 924,61 €	14 342,35 €	14 772,62 €	15 215,80 €	15 672,27 €
Montant annuel	167 095,32 €	172 108,18 €	177 271,42 €	182 589,57 €	188 067,25 €
Augmentation		5 012,86 €	5 163,25 €	5 318,14 €	5 477,69 €

Le taux de cotisation d'assurance maladie des agents affiliés à la CNRACL est fixé au 1er janvier 2025, comme en 2023, à 9,88 % après 8,88 % en 2024. La baisse de 2024 visant à compenser la hausse simultanée d'un point de la cotisation employeur CNRACL est donc annulée.

=> Mise à jour de la valeur forfaitaire de la taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement est calculée en multipliant la surface taxable par une valeur forfaitaire par m² puis par le taux voté par la collectivité.

La valeur forfaitaire par m² est actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction (ICC) au 3ème trimestre de l'année n-1. Au T3 2024 l'ICC est de 2 143, soit une hausse de 1,76 % par rapport à l'ICC au T3 2023. En conséquence la valeur forfaitaire serait (dans l'attente de la parution du décret officiel) de 1 054 € en Île-de-France et **930 € ailleurs**.



LA FISCALITE

Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases pour 2025

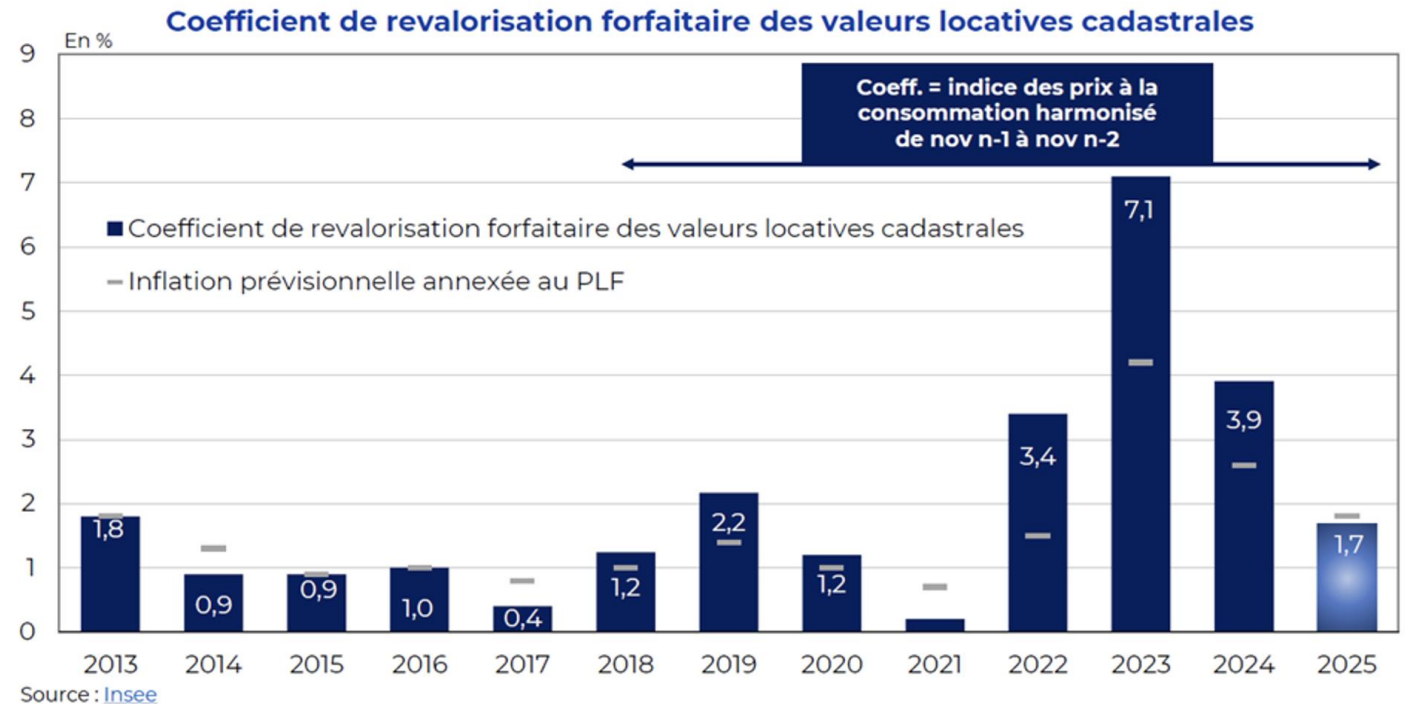
Article 1518 bis du Code général des impôts (CGI)

Comme le prévoit l'article 1518 bis du Code général des impôts (CGI), à compter de 2018, les valeurs locatives foncières sont revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle, comme c'était le cas jusqu'en 2017).

Ce taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2 (pour application en année N). A noter qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases fiscales ne sera appliquée (coefficient maintenu à 1).

L'IPCH constaté début décembre 2024 est à 1,68 %.

Toutefois, cette revalorisation ne s'applique uniquement que sur les bases d'habitation et de locaux industriels (et non sur les bases dites professionnelles et commerciales).



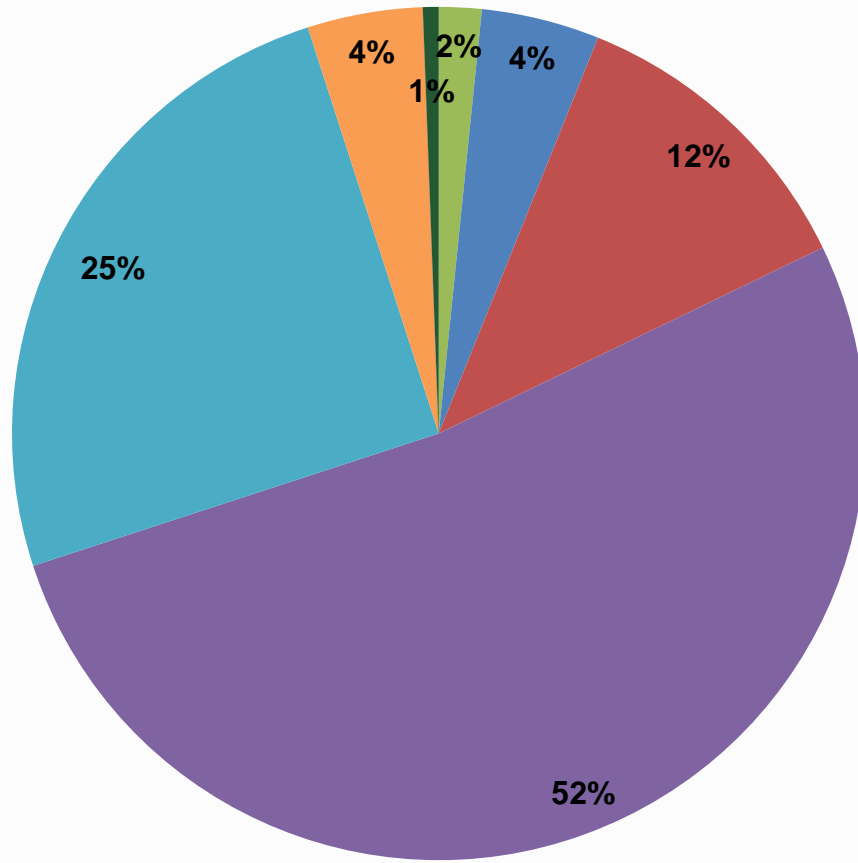


BUDGET COMMUNAL (Budget Principal) Constat rétrospectif

- 1.1. Recettes de fonctionnement
- 1.2. Dépenses de fonctionnement
- 1.3. Autofinancement brut et net
- 1.4. Investissement
- 1.5. Comparaisons

1.1. Recettes de fonctionnement

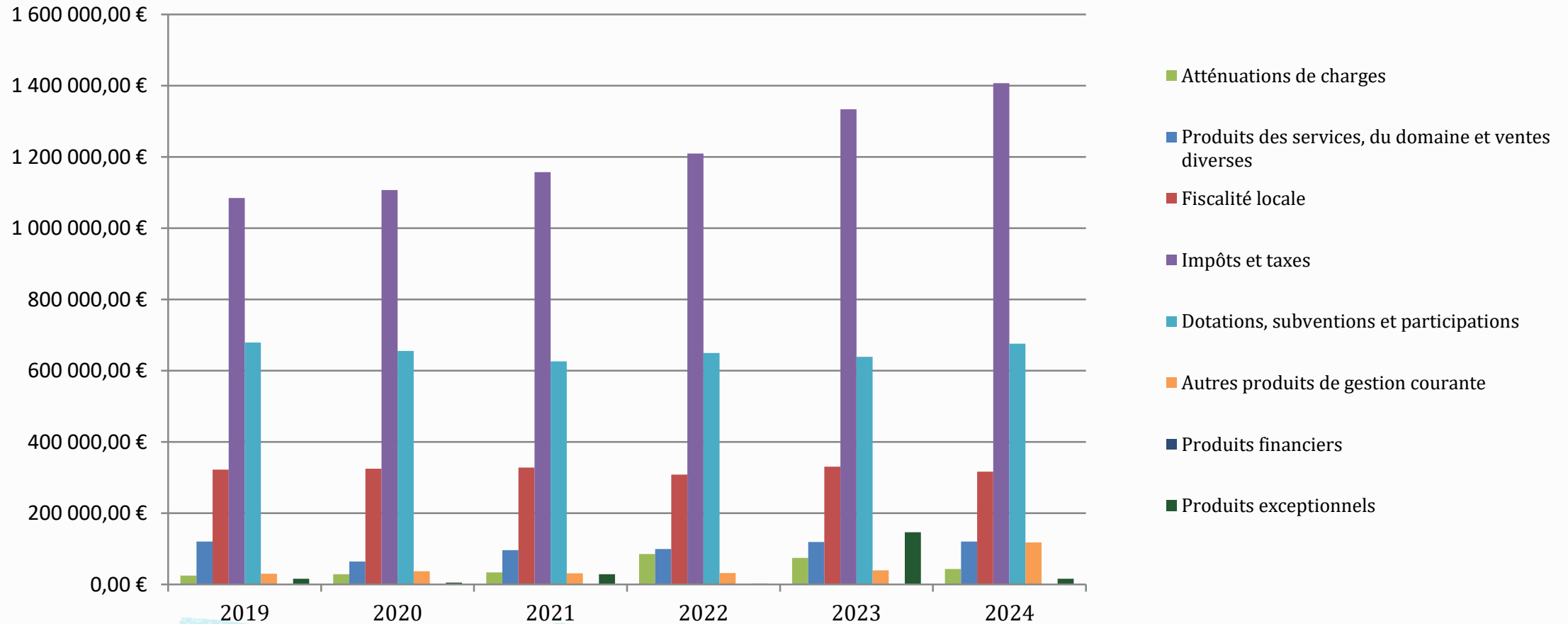
Recettes réelles de l'année 2024



- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Fiscalité locale
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

1.1. Recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

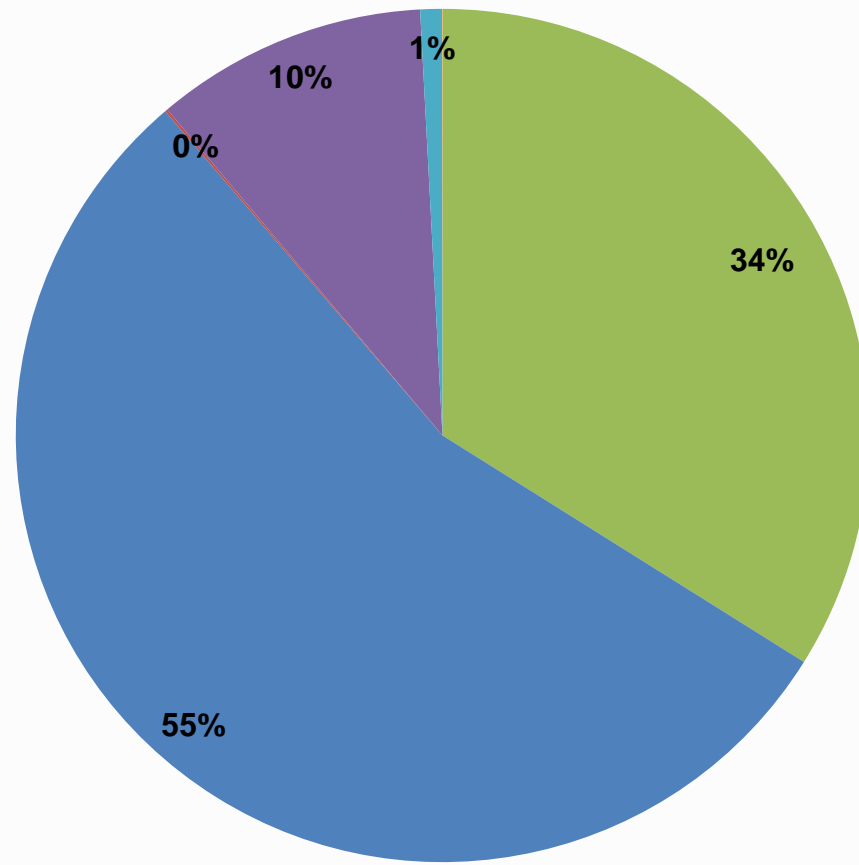


1.1. Recettes de fonctionnement

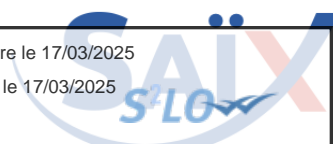
		2019	Evol	2020	Evol	2021	Evol	2022	Evol	2023	Evol	2024
013	Atténuations de charges	24 766,75 €	17 %	29 061,09 €	17 %	33 992,11 €	152 %	85 637,84 €	-13 %	74 618,43 €	-42 %	43 626,32 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	120 675,24 €	-47 %	64 228,04 €	50 %	96 309,46 €	4 %	99 852,54 €	20 %	119 576,60 €	1 %	120 702,55 €
73	Fiscalité locale	322 233,43 €	1 %	325 074,11 €	1 %	328 228,20 €	-6 %	308 474,00 €	7 %	330 787,33 €	-4 %	316 532,22 €
731	Impôts et taxes	1 085 023,00 €	2 %	1 106 989,00 €	5 %	1 157 289,00 €	5 %	1 209 973,00 €	10 %	1 334 051,00 €	5 %	1 406 937,16 €
74	Dotations, subventions et participations	679 299,49 €	-3 %	655 675,70 €	-5 %	625 999,92 €	4 %	649 646,18 €	-2 %	638 699,75 €	6 %	676 018,16 €
75	Autres produits de gestion courante	30 289,12 €	22 %	36 862,02 €	-14 %	31 678,85 €	1 %	32 048,56 €	24 %	39 733,50 €	197 %	117 885,80 €
76	Produits financiers	2,63 €	0 %	2,63 €	-4 %	2,52 €	4 %	2,63 €	80 %	4,73 €	38 %	6,51 €
77	Produits exceptionnels	16 342,32 €	-69 %	5 127,23 €	458 %	28 599,61 €	-91 %	2 680,50 €	5 375 %	146 749,45 €	-89 %	16 000,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	2 278 631,98 €	-2 %	2 223 019,82 €	4 %	2 302 099,67 €	4 %	2 388 315,25 €	12 %	2 684 220,79 €	1 %	2 697 708,72 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 152,09 €	-29 %	24 261,03 €	-1 %	24 101,04 €	21 %	29 278,06 €	-93 %	2 021,90 €	567 %	13 480,01 €
	Opérations d'ordre	34 152,09 €	-29 %	24 261,03 €	-1 %	24 101,04 €	21 %	29 278,06 €	-93 %	2 021,90 €	567 %	13 480,01 €
	Total recettes de fonctionnement	2 312 784,07 €	-3 %	2 247 280,85 €	4 %	2 326 200,71 €	4 %	2 417 593,31 €	11 %	2 686 242,69 €	1 %	2 711 188,73 €

1.2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de l'année 2024

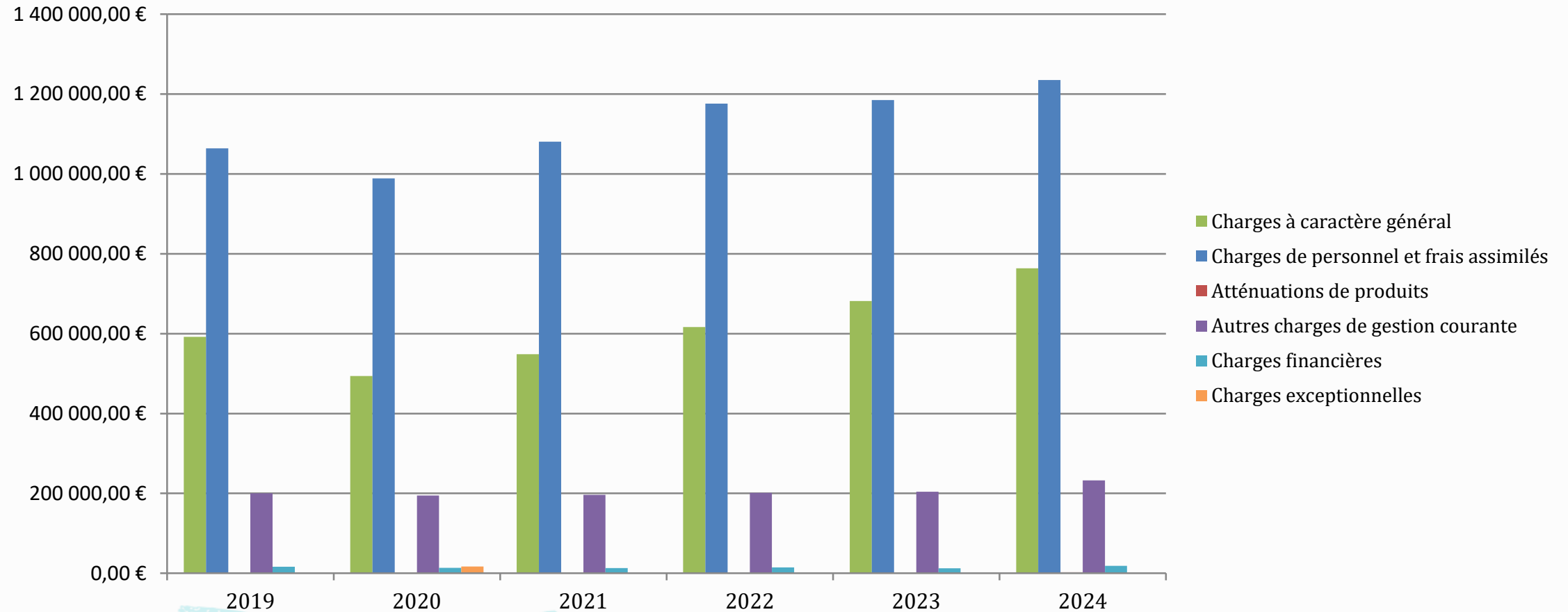


- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



1.2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement



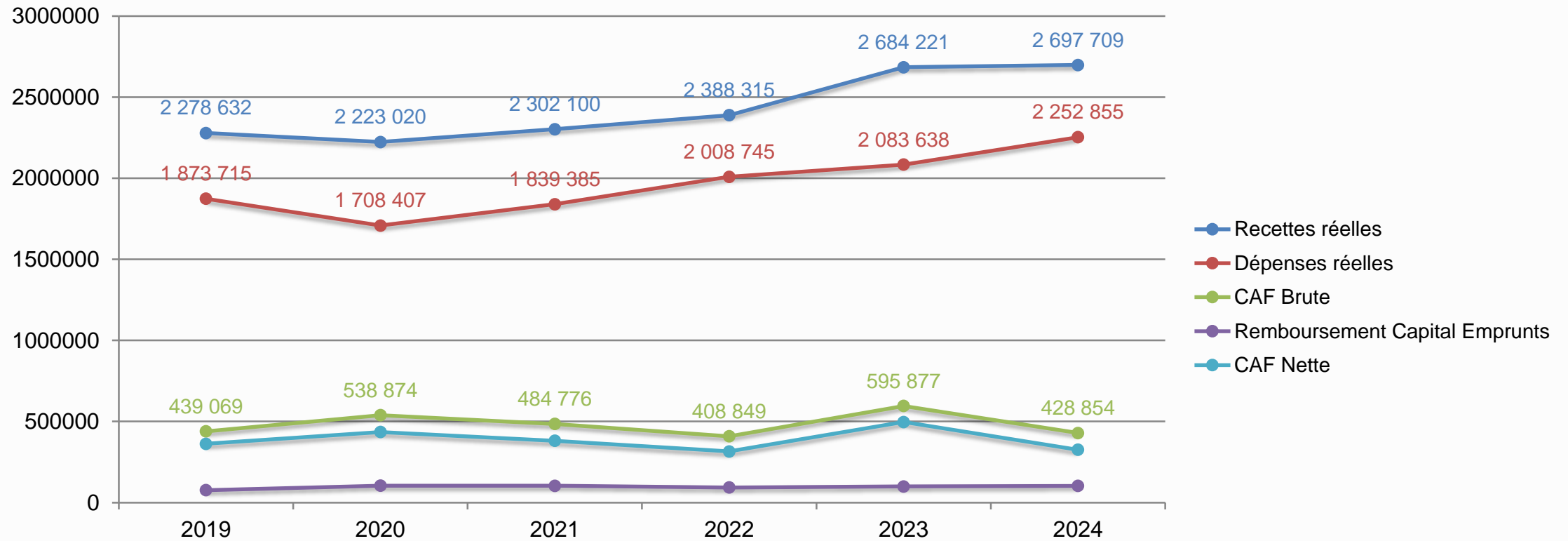
1.2. Dépenses de fonctionnement

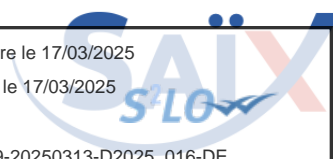
		2019	Evol	2020	Evol	2021	Evol	2022	Evol	2023	Evol	2024
011	Charges à caractère général	592 247,91 €	-17 %	494 164,72 €	11 %	548 671,04 €	12 %	616 337,62 €	11 %	681 847,04 €	12 %	763 922,36 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 063 905,27 €	-7 %	989 011,24 €	9 %	1 080 529,67 €	9 %	1 176 306,87 €	1 %	1 184 975,39 €	4 %	1 235 263,74 €
014	Atténuations de produits	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	620,00 €	-50 %	307,00 €	1 %	311,00 €	618 %	2 233,00 €
65	Autres charges de gestion courante	200 106,51 €	-3 %	194 752,82 €	1 %	196 578,80 €	2 %	201 335,71 €	1 %	204 106,52 €	14 %	232 612,43 €
66	Charges financières	16 269,36 €	-18 %	13 398,60 €	-3 %	12 985,48 €	11 %	14 457,48 €	-14 %	12 397,80 €	49 %	18 423,18 €
67	Charges exceptionnelles	1 186,29 €	1 340 %	17 079,48 €	-100 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	400,00 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	1 873 715,34 €	-9 %	1 708 406,86 €	8 %	1 839 384,99 €	9 %	2 008 744,68 €	4 %	2 083 637,75 €	8 %	2 252 854,71 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 521,00 €	-87 %	4 521,00 €	341 %	19 938,75 €	41 %	28 177,86 €	83 %	51 594,61 €	62 %	83 466,23 €
	Opérations d'ordre	34 521,00 €	-87 %	4 521,00 €	341 %	19 938,75 €	41 %	28 177,86 €	83 %	51 594,61 €	62 %	83 466,23 €
	Total dépenses de fonctionnement	1 908 236,34 €	-10 %	1 712 927,86 €	9 %	1 859 323,74 €	10 %	2 036 922,54 €	5 %	2 135 232,36 €	9 %	2 336 320,94 €

1.3. Autofinancement brut et net

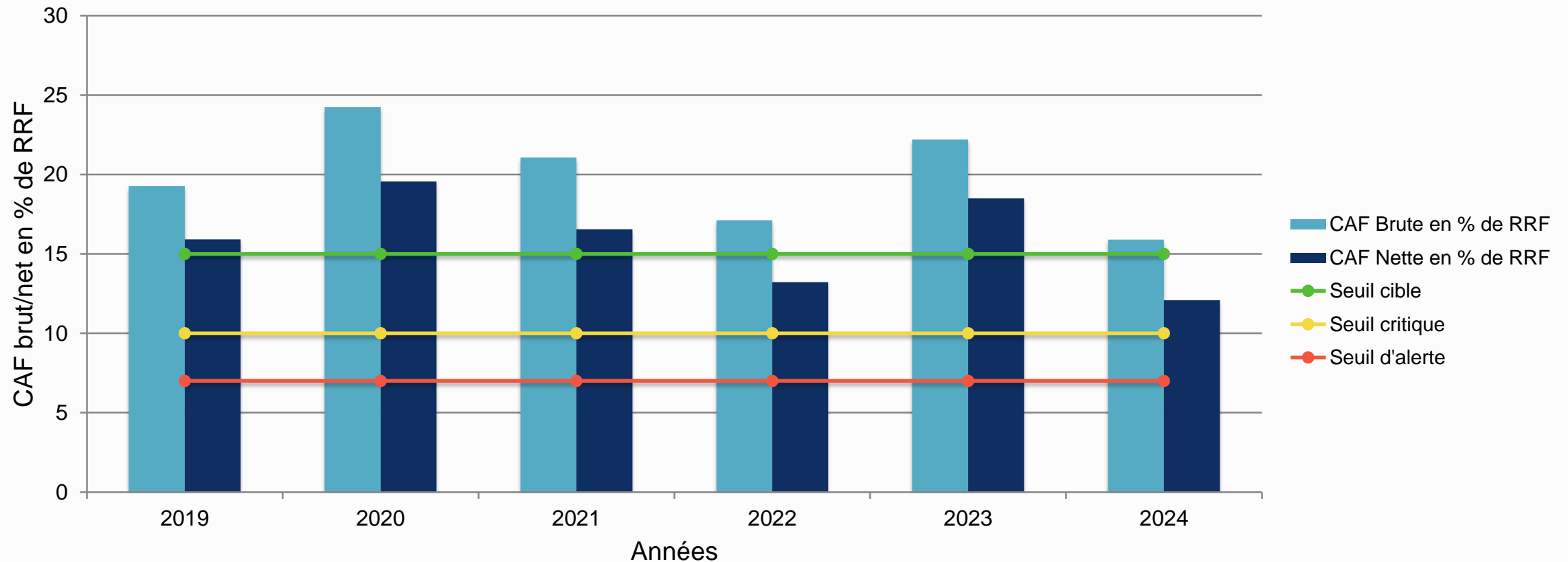
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	2 312 784,07 €	2 247 280,85 €	2 326 200,71 €	2 417 593,31 €	2 686 242,69 €	2 711 188,73 €
Dépenses de fonctionnement	1 908 236,34 €	1 712 927,86 €	1 859 323,74 €	2 036 922,54 €	2 135 232,36 €	2 336 320,94 €
Résultat de l'année	404 547,73 €	534 352,99 €	466 876,97 €	380 670,77 €	551 010,33 €	374 867,79 €
Capacité d'autofinancement brute	439 068,73 €	538 873,99 €	484 775,72 €	408 848,63 €	595 877,44 €	428 854,01 €
CAF Brute en pourcentage de RRF	19 %	24 %	21 %	17 %	22 %	16 %
Epargne Courante	406 027,34 €	539 961,18 €	447 718,03 €	391 651,92 €	466 537,66 €	449 903,68 €
Epargne de Gestion	15 156,03 €	-11 952,25 €	28 599,61 €	2 680,50 €	146 749,45 €	15 600,00 €
Remboursement capital emprunts	76 557,00 €	104 073,00 €	103 598,00 €	93 137,00 €	99 272,00 €	103 136,00 €
Capacité d'autofinancement nette	362 512,22 €	434 801,25 €	381 177,62 €	315 711,34 €	496 605,10 €	325 718,49 €
% remboursement CAF par la dette	17 %	19 %	21 %	23 %	17 %	24 %
Capital restant dû	468 284,84 €	891 728,33 €	787 655,59 €	1 002 057,52 €	918 748,95 €	1 819 476,61 €
Désendettement année CAF	1 an, 1 mois	1 an, 8 mois	1 an, 7 mois	2 ans, 5 mois	1 an, 7 mois	4 ans, 3 mois

1.3. Autofinancement brut et net



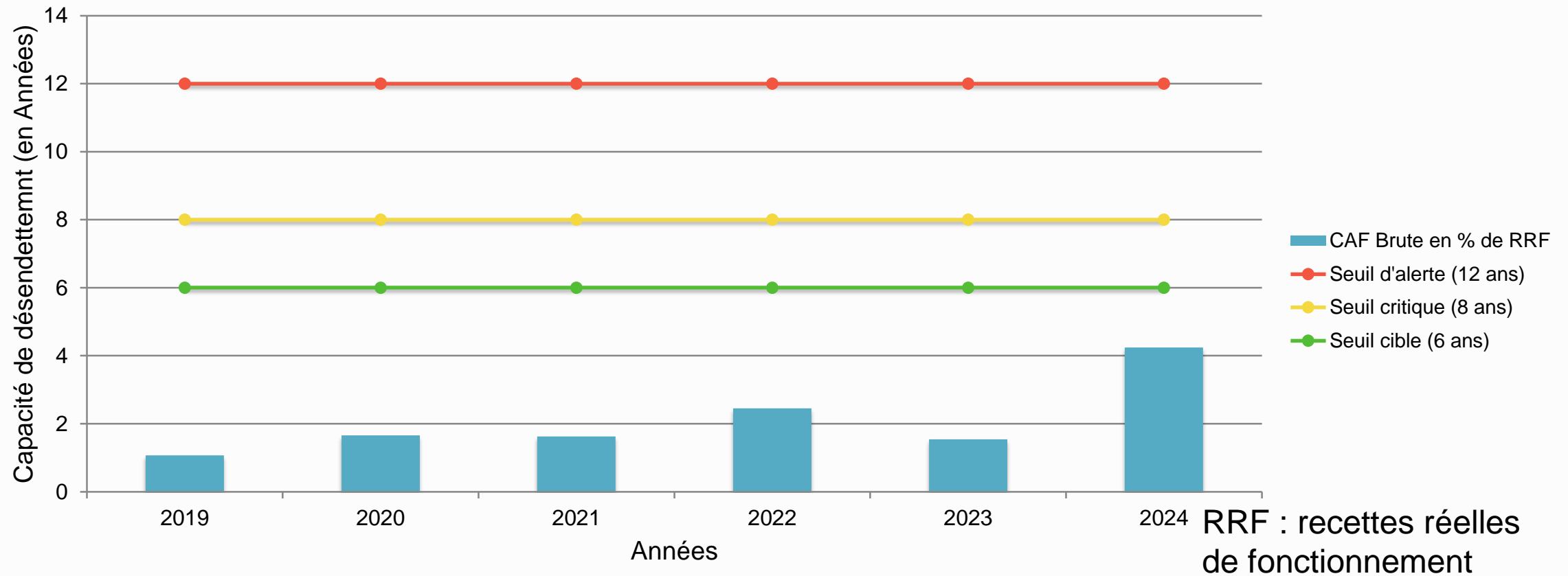


1.3. Autofinancement (CAF) brut et net



RRF : recettes réelles
de fonctionnement

1.3. Autofinancement (capacité de désendettement) brut

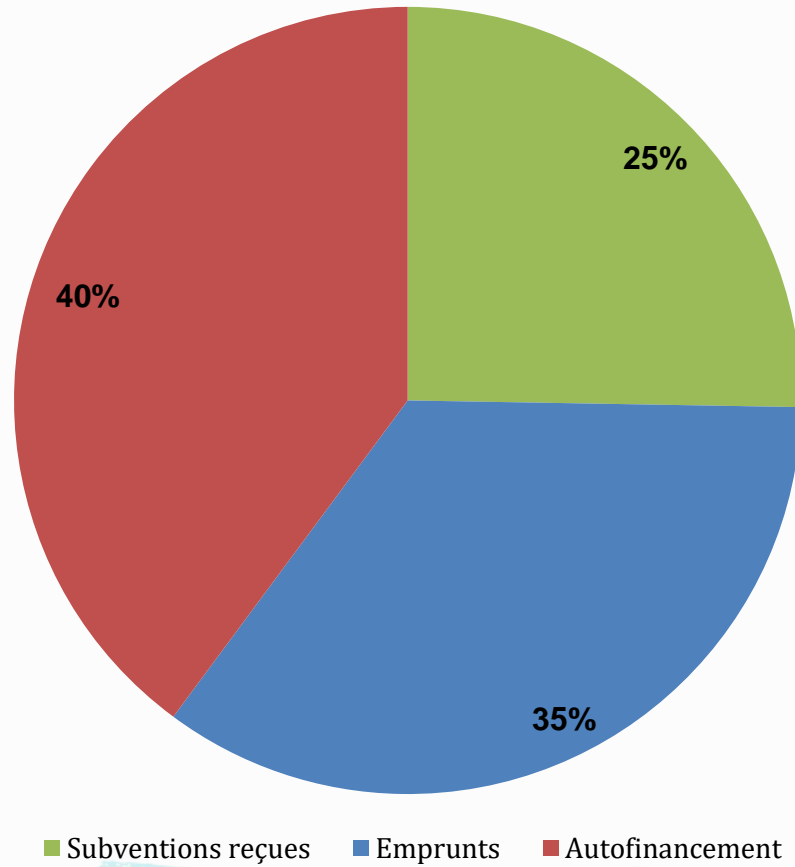


1.4. Investissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Investissements réalisés	273 498,15 €	905 769,50 €	1 217 478,89 €	1 335 494,68 €	834 140,94 €	594 396,36 €	5 160 778,52 €
Subventions reçues	112 912,89 €	58 463,61 €	310 398,10 €	535 460,28 €	220 050,03 €	66 863,26 €	1 304 148,17 €
Emprunts	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	318 000,00 €	0,00 €	982 000,00 €	1 800 000,00 €
Autofinancement	160 585,26 €	347 305,89 €	907 080,79 €	482 034,40 €	614 090,91 €	-454 466,90 €	2 056 630,35 €

1.4. Investissement

Années 2019 à 2024



CA PROVISOIRE : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
 Reçu en préfecture le 17/03/2025
 Publié le
 ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE

DEPENSES

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
O11 - Charges à caractère général	681 847,04 €	763 922,36 €
O12 - Charges de personnel	1 184 975,39 €	1 235 263,74 €
65 - Charges gestion courante	204 106,52 €	232 612,43 €
66 - Charges financières	12 397,80 €	18 423,18 €
67 - Charges exceptionnelles		400,00 €
68 - Dotation aux provisions et dépréciations		
O22 - Dépenses imprévues		
O42 - Opérations d'ordre	51 594,61 €	83 466,23 €
O14 - Atténuations de produits	311,00 €	2 333,00 €
O23 - Virement à la section d'investissement		
TOTAUX	2 135 232,36 €	2 336 420,94 €

RECETTES

RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
OO2 - Résultat reporté	610 058,75 €	785 195,23 €
O13 - Atténuations de charges	74 618,43 €	43 626,32 €
70 - Prestations de services	119 576,60 €	120 702,55 €
73 - Impôts et taxes	1 664 838,33 €	1 723 469,38 €
74 - Dotations	638 699,75 €	676 018,16 €
75 - Autres produits de gestion courante	39 733,50 €	117 885,80 €
76 - Produits financiers	4,73 €	6,51 €
77 - Produits exceptionnels	146 749,45 €	16 000,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations		
O42 - Opérations d'ordre	2 021,90 €	13 480,01 €
TOTAUX	3 296 301,44 €	3 496 383,96 €

Hausses :

- personnel, assurances, énergies, charges financières,
- recettes fiscales, produits de gestion courante.

Baisses : remboursement IJ, produits exceptionnels (indemnisation incendie ateliers sur 2023)

Excédent fonctionnement :

- 2025 : 374 767,79 €
- Cumulé (avec report N-1) : 1 159 963,02 €

CA PROVISOIRE : SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
OO1 - Résultat reporté	357 270,93 €	375 873,85 €
O20 - Dépenses imprévues		- €
16 - Emprunts	90 272,33 €	101 188,76 €
20 - Immobilisations incorporelles	69 004,72 €	121 920,00 €
	<i>75 487,90 €</i>	<i>47 207,74 €</i>
204 - Subventions d'équipement versées (SDET)	65 207,37 €	10 468,28 €
	<i>16 527,31 €</i>	<i>56 601,81 €</i>
21 - Immobilisations corporelles	567 438,86 €	292 855,41 €
	<i>105 113,55 €</i>	<i>13 217,81 €</i>
23 - Immobilisations en cours	132 489,99 €	169 152,67 €
	<i>61 362,85 €</i>	<i>232 702,52 €</i>
O40 - Opérations d'ordre	2 021,90 €	13 480,01 €
O41 - Opérations patrimoniales		
TOTAUX	1 542 197,71 €	1 434 668,86 €
sans RAR	1 283 706,10 €	1 084 938,98 €

Montant Restes à Réaliser :

Dépenses : 349 729,88 € (dépenses engagées)

Recettes : 329 768 € (subventions)

RECETTES

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
OO1 - Résultat reporté		
10 - Dotations	278 916,68 €	283 141,30 €
1068- Excédent de fonctionnement	357 270,93 €	375 873,85 €
13 -Subventions d'investissement	220 050,03 €	66 863,26 €
	<i>262 890,00 €</i>	<i>329 768,00 €</i>
16 - Emprunt	- €	982 000,00 €
165 - Caution		250,00 €
O24 - Produits des cessions		
O40 - Opérations d'ordre	51 594,61 €	83 466,23 €
O21 - Virement de la section Fonctionnement		
O41 - Opérations patrimoniales		
TOTAUX	1 170 722,25 €	2 121 362,64 €

Excédent (hors RAR : 706 655,66 €)

Raisons :

- Maîtrise des dépenses d'investissement

- Déblocage du capital emprunté 982 K€

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL SECTION FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 081-218102739-20250313-D2025_016-DE

Recettes 2 711 188,73 €	—	Depenses 2 336 420,94 €	=	Resultat 374 767,79 €
Résultat 374 767,79 €	+	Report N-1 785 195,23 €	=	Résultat section fonctionnement 1 159 963,02 €

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL SECTION INVESTISSEMENT

Recettes 1 791 594,64 €	—	Depenses 709 065,13 €	=	Résultat 1 082 529,51 €
Résultat 1 082 529,51 €	+	Report N-1 -375 873,85 €	=	Résultat section investissement 706 655,66 €

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL GLOBAL

Résultat section fonctionnement 1 159 963,02 €	+	Résultat section investissement 706 655,66 €	=	Résultat global 1 866 618,68 €
------------------------------------------------------	---	----------------------------------------------------	---	-----------------------------------

Principaux projets d'investissement 2025

Mairie
1 630 k€

Voirie
103 k€

Ecoles
61,8 k€

Sport - éclairage
stade
56 k€

Photovoltaïque -
toiture salle des
fêtes
0 k€

Mobilier mairie
10 k€

Eclairage public -
LED
35 k€

Ateliers
23,2 k€

Mobilier urbain -
stockage sport
3,1 k€

Photovoltaïque -
toiture pétanque
0 k€

Borne numérique
10 k€

Réseaux divers
20 k€

Mobilier
médiathèque
1 k€

Cadre de vie -
randonnée -
plantations
8,1 k€

Photovoltaïque -
ombrières
0 k€

Informatique
10,6 k€

Sécurité incendie
6 k€

Vidéo protection
19 k€

Acquisitions
foncières
180 k€



2. Structuration de la dette

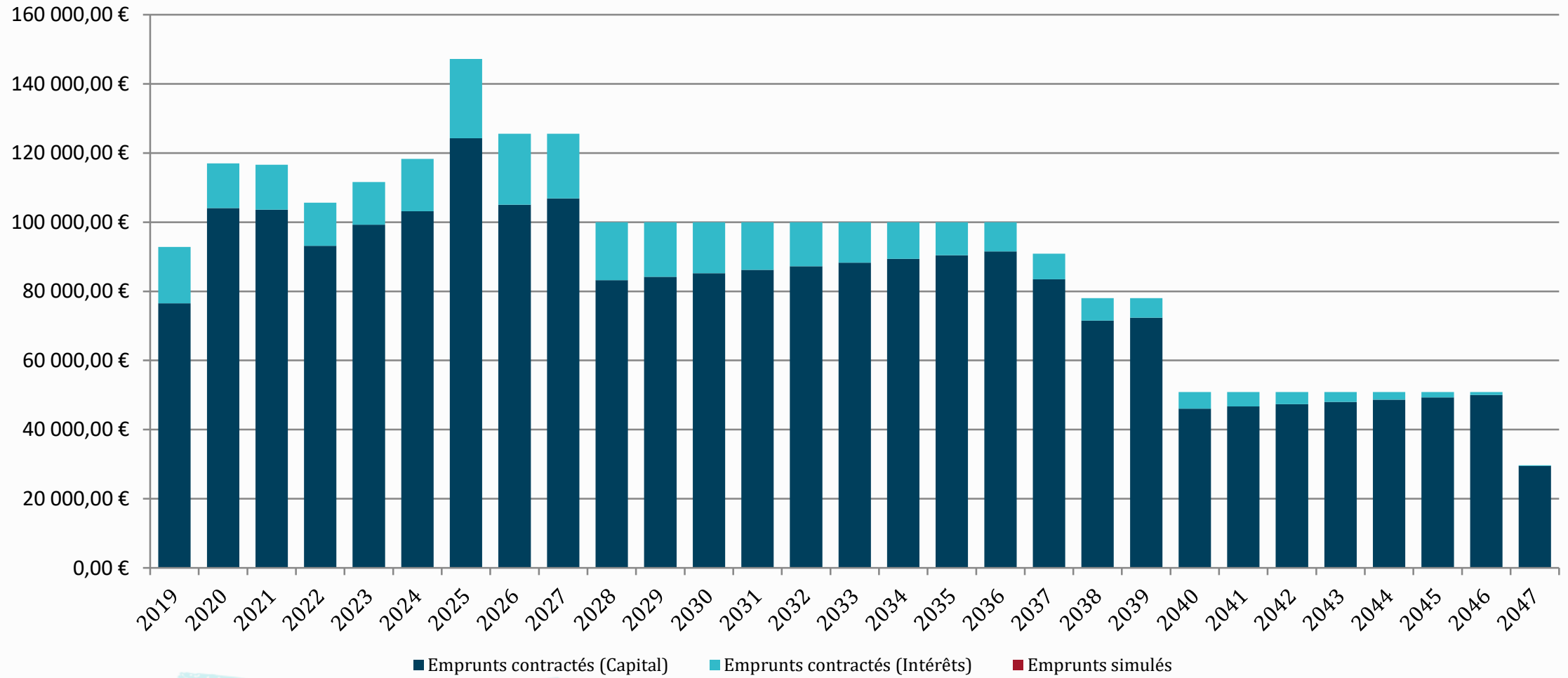
2.1. Annuités

2.2. Remboursement capital

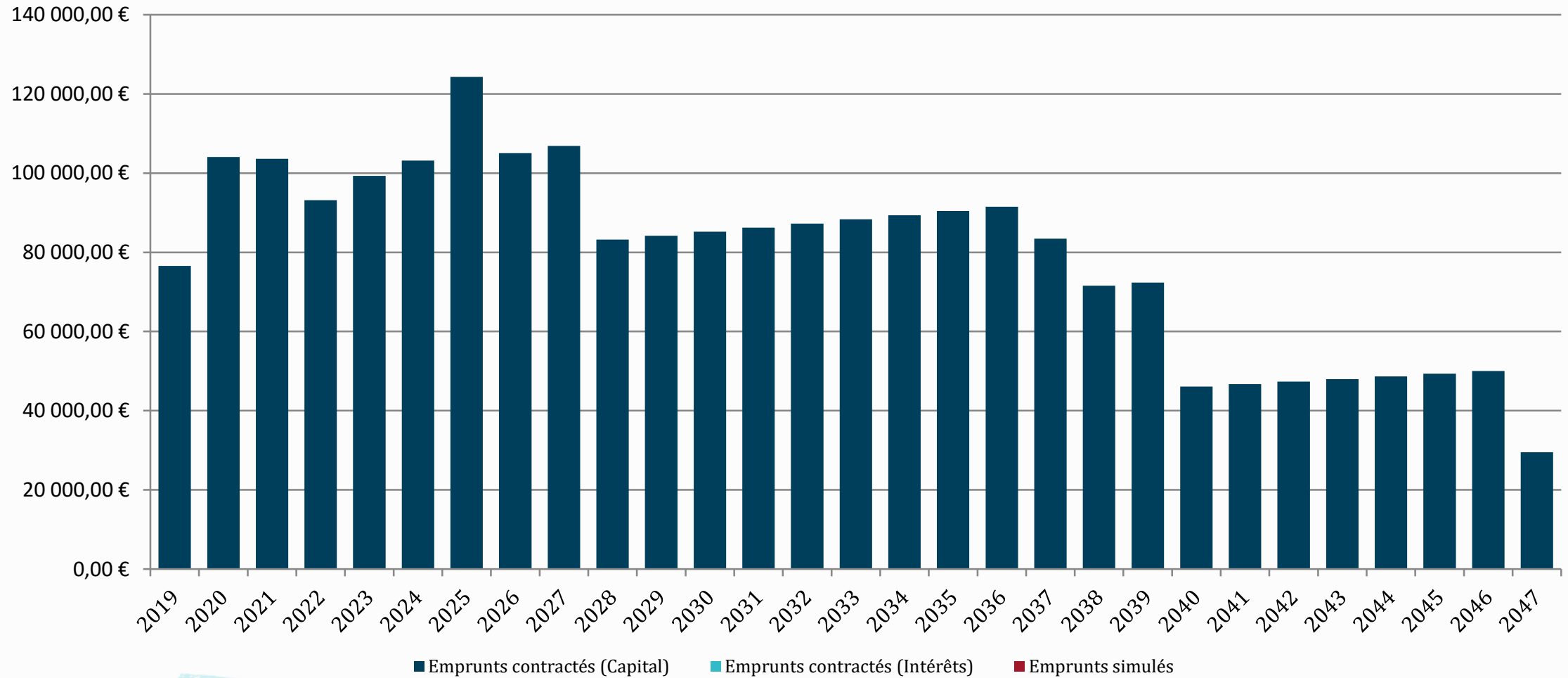
2.3. Remboursement intérêts

2.4. Capital restant dû

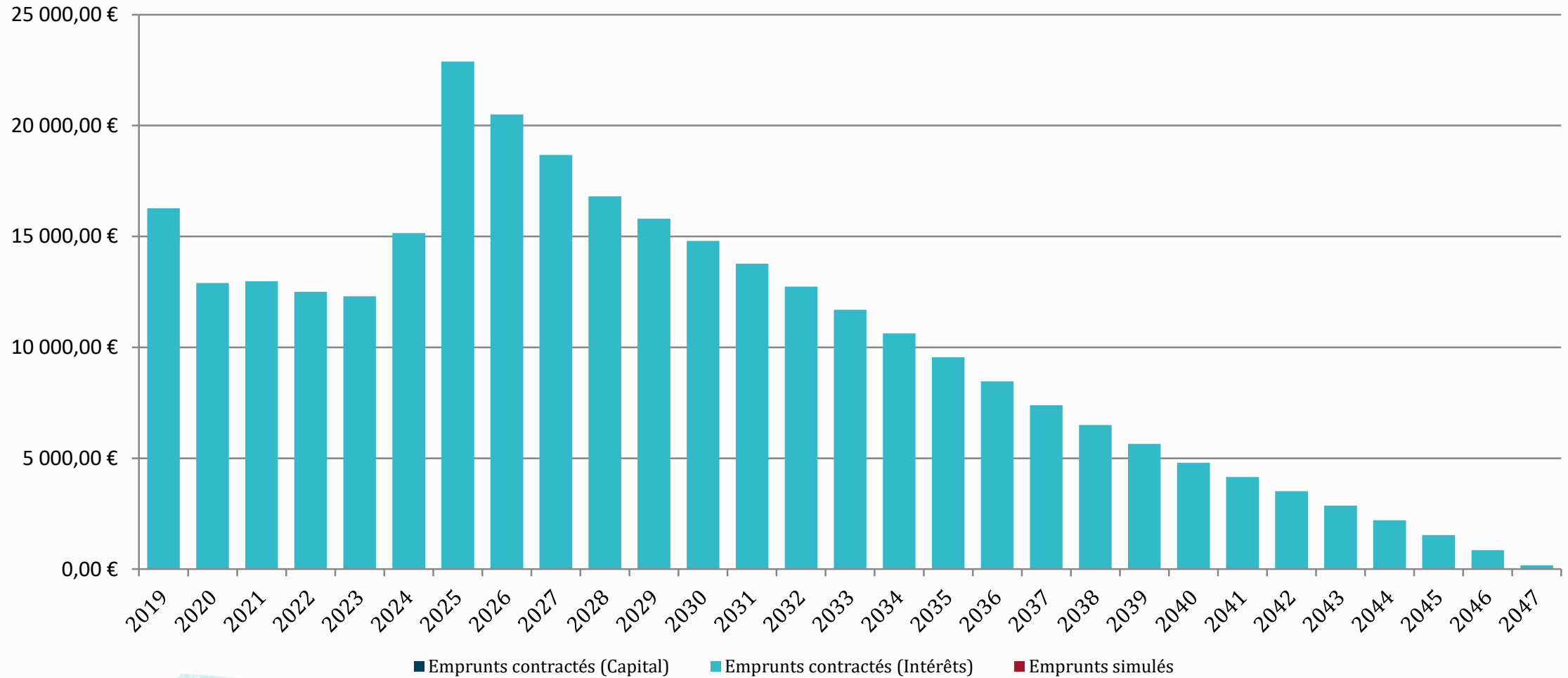
2.1. Annuités



2.2. Remboursement capital

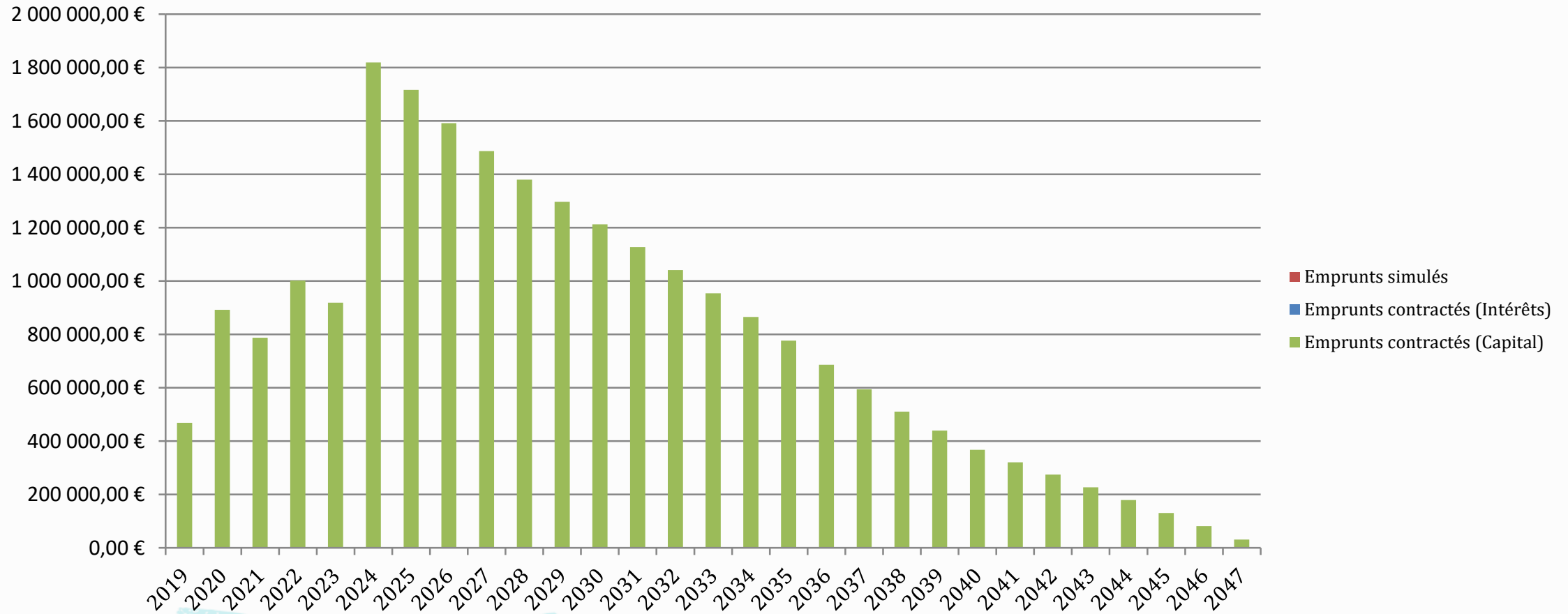


2.3. Remboursement intérêts



2.4. Capital restant dû

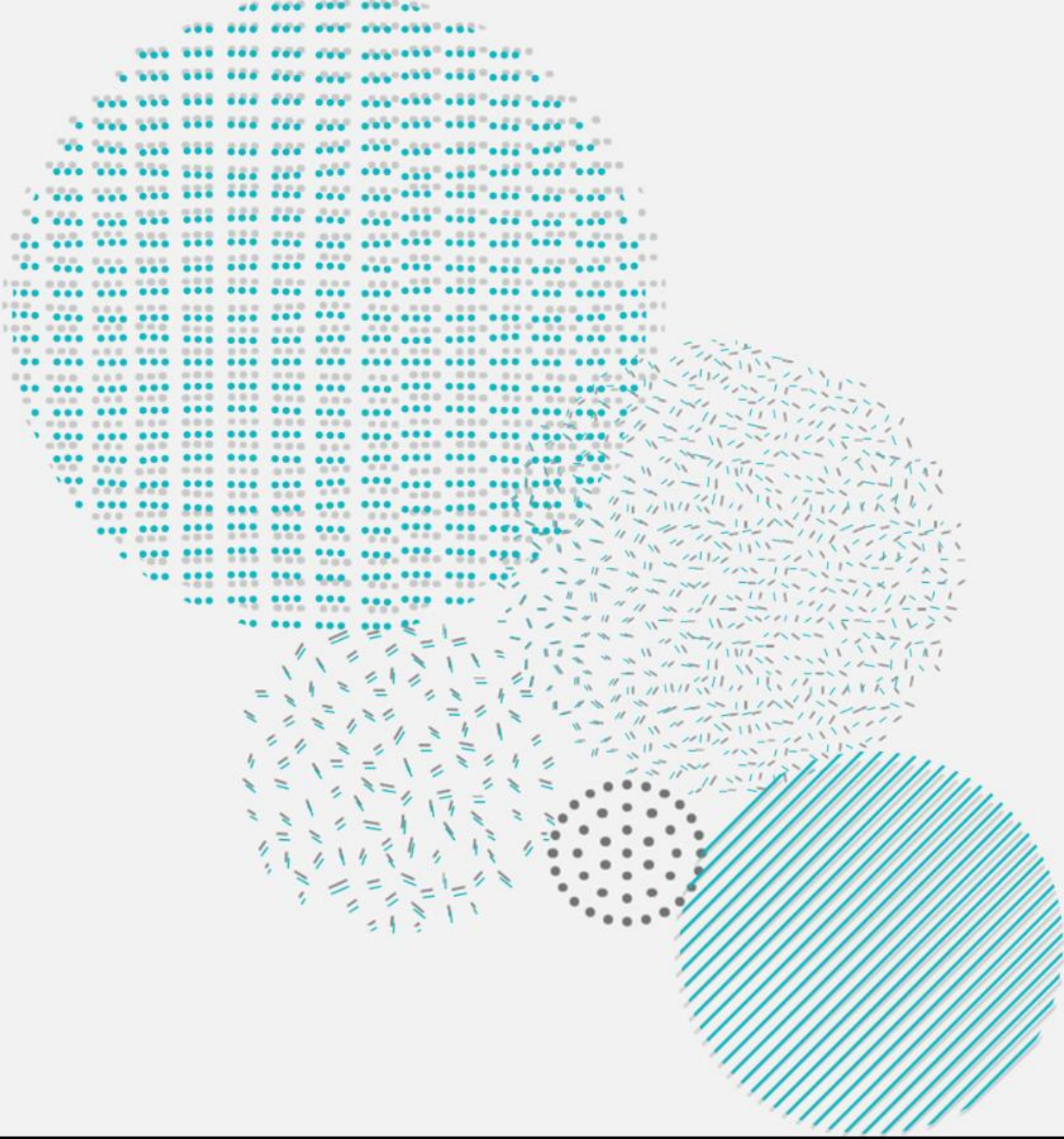
Capital restant dû et taux de désendettement par annuité





Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) 2025

Budget Annexe Assainissement





1. Constat rétrospectif

1.1. Recettes de fonctionnement

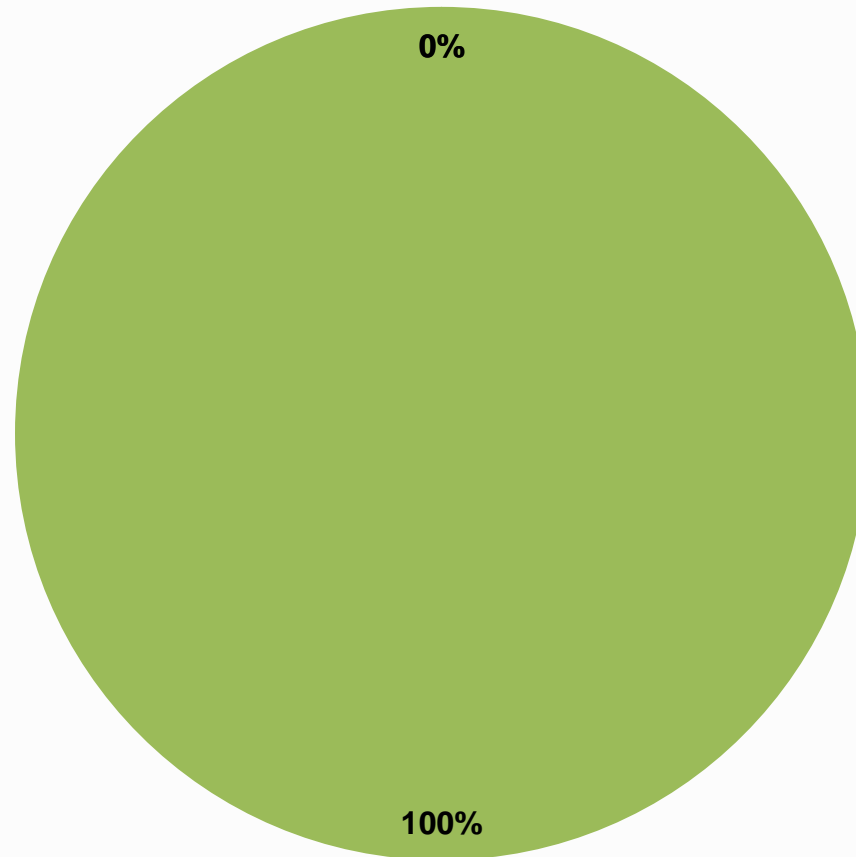
1.2. Dépenses de fonctionnement

1.3. Autofinancement brut et net

1.4. Investissement

1.1. Recettes de fonctionnement

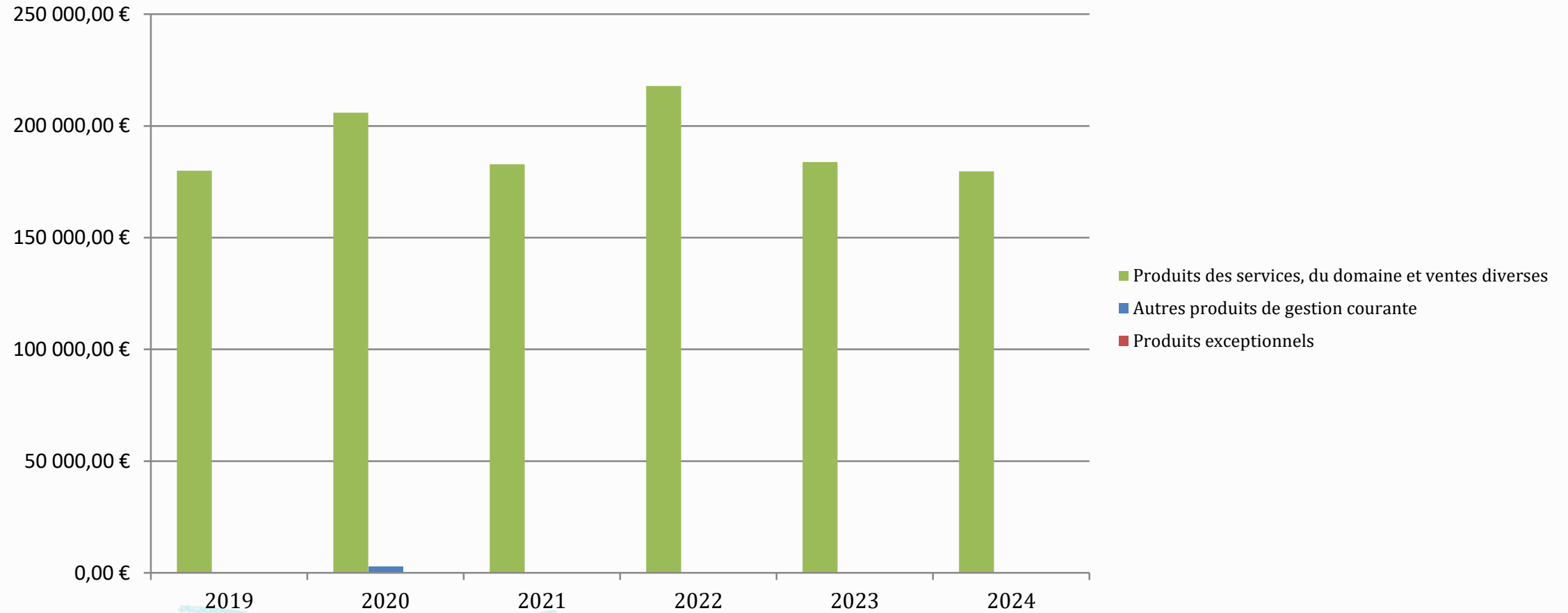
Recettes réelles de l'année 2024



- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

1.1. Recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

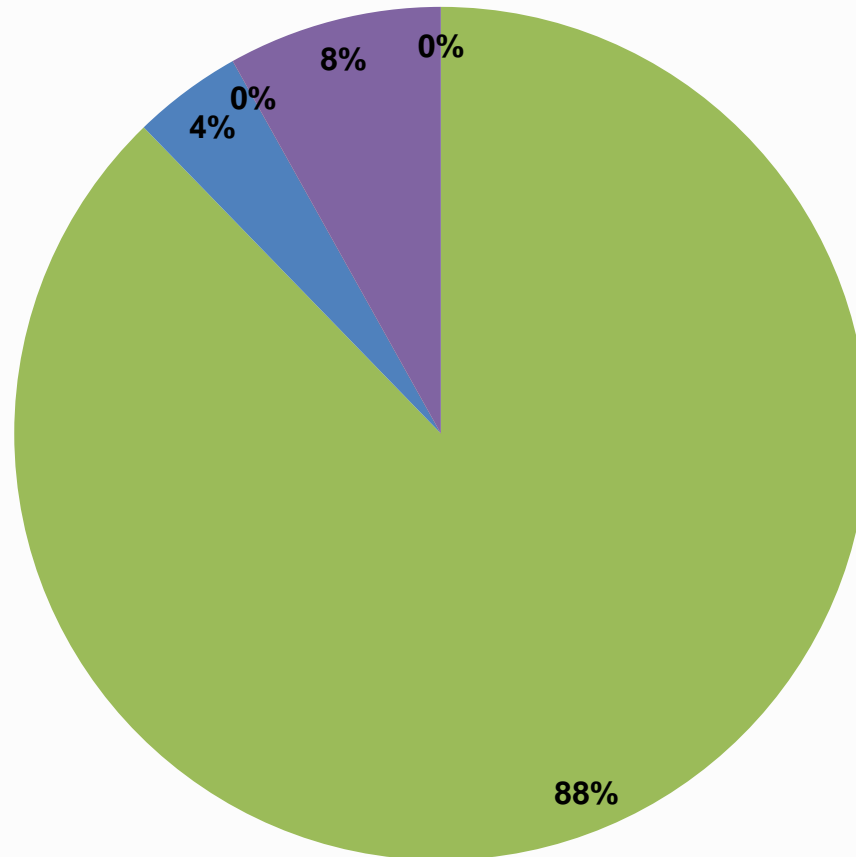


1.1. Recettes de fonctionnement

		2019	Evol	2020	Evol	2021	Evol	2022	Evol	2023	Evol	2024
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	179 934,95 €	14 %	205 929,21 €	-11 %	182 806,42 €	19 %	217 870,80 €	-16 %	183 794,19 €	-2 %	179 692,82 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0 %	2 758,57 €	-100 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	336,81 €	-100 %	0,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	179 934,95 €	16 %	208 687,78 €	-12 %	182 806,42 €	19 %	217 870,80 €	-15 %	184 131,00 €	-2 %	179 692,82 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	-100 %	0,00 €	0 %	0,00 €
	Opérations d'ordre	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	0 %	18 765,00 €	-100 %	0,00 €	0 %	0,00 €
	Total recettes de fonctionnement	198 699,95 €	14 %	227 452,78 €	-11 %	201 571,42 €	17 %	236 635,80 €	-22 %	184 131,00 €	-2 %	179 692,82 €

1.2. Dépenses de fonctionnement

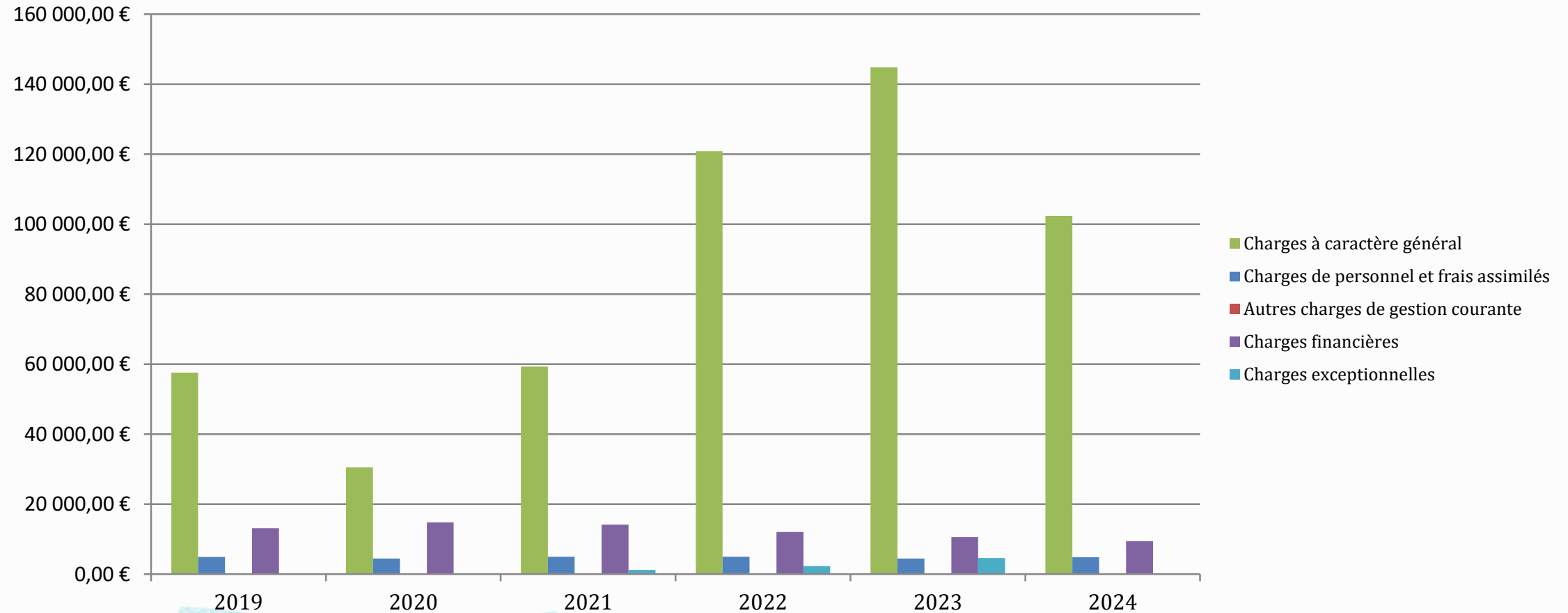
Dépenses réelles de l'année 2024



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

1.2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement



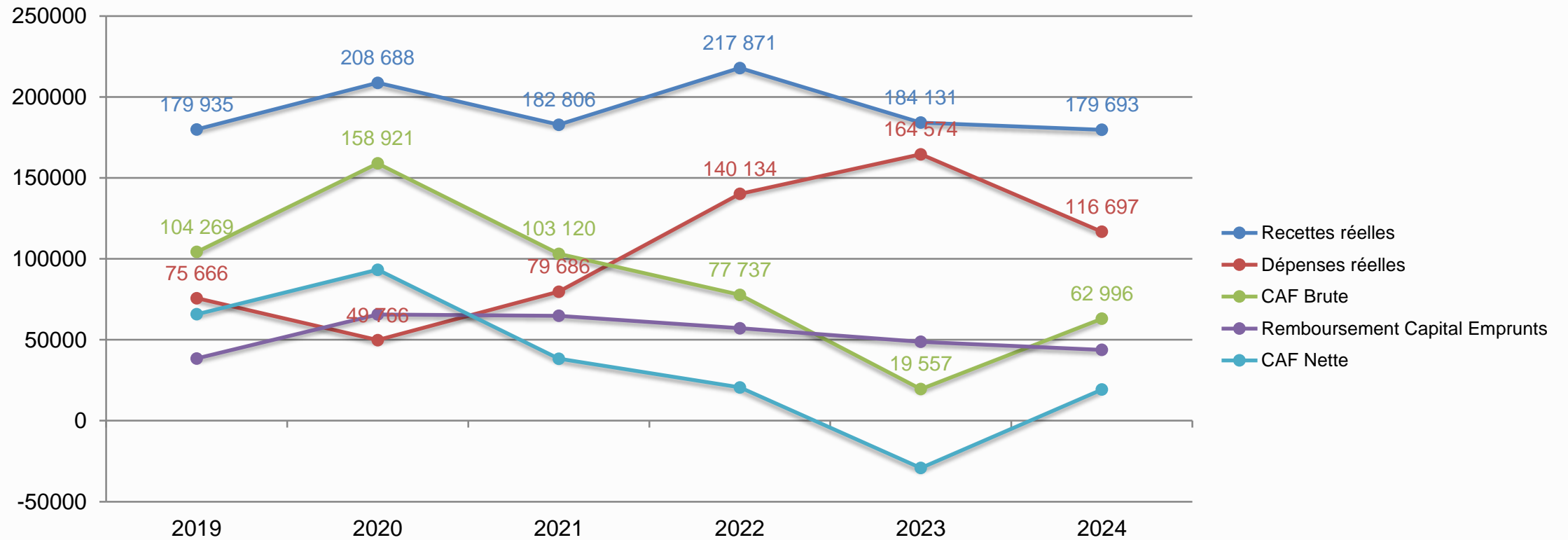
1.2. Dépenses de fonctionnement

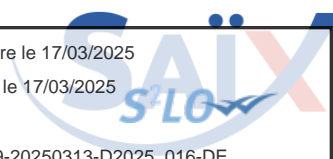
		2019	Evol	2020	Evol	2021	Evol	2022	Evol	2023	Evol	2024
011	Charges à caractère général	57 593,68 €	-47 %	30 551,86 €	94 %	59 308,10 €	104 %	120 845,23 €	20 %	144 879,94 €	-29 %	102 387,31 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 910,32 €	-9 %	4 448,37 €	12 %	4 998,48 €	-1 %	4 973,05 €	-9 %	4 502,93 €	8 %	4 845,46 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	0,71 €	232 %	2,36 €	-80 %	0,47 €	-40 %	0,28 €
66	Charges financières	13 162,04 €	12 %	14 766,16 €	-4 %	14 159,15 €	-15 %	12 026,59 €	-12 %	10 616,95 €	-11 %	9 463,80 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0 %	0,00 €	0 %	1 219,77 €	87 %	2 287,00 €	100 %	4 574,00 €	-100 %	0,00 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	75 666,04 €	-34 %	49 766,39 €	60 %	79 686,21 €	76 %	140 134,23 €	17 %	164 574,29 €	-29 %	116 696,85 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 445,00 €	12 %	84 225,00 €	16 %	97 380,00 €	-0 %	96 958,00 €	4 %	100 958,00 €	0 %	100 958,00 €
	Opérations d'ordre	75 445,00 €	12 %	84 225,00 €	16 %	97 380,00 €	-0 %	96 958,00 €	4 %	100 958,00 €	0 %	100 958,00 €
	Total dépenses de fonctionnement	151 111,04 €	-11 %	133 991,39 €	32 %	177 066,21 €	34 %	237 092,23 €	12 %	265 532,29 €	-18 %	217 654,85 €

1.3. Autofinancement brut et net

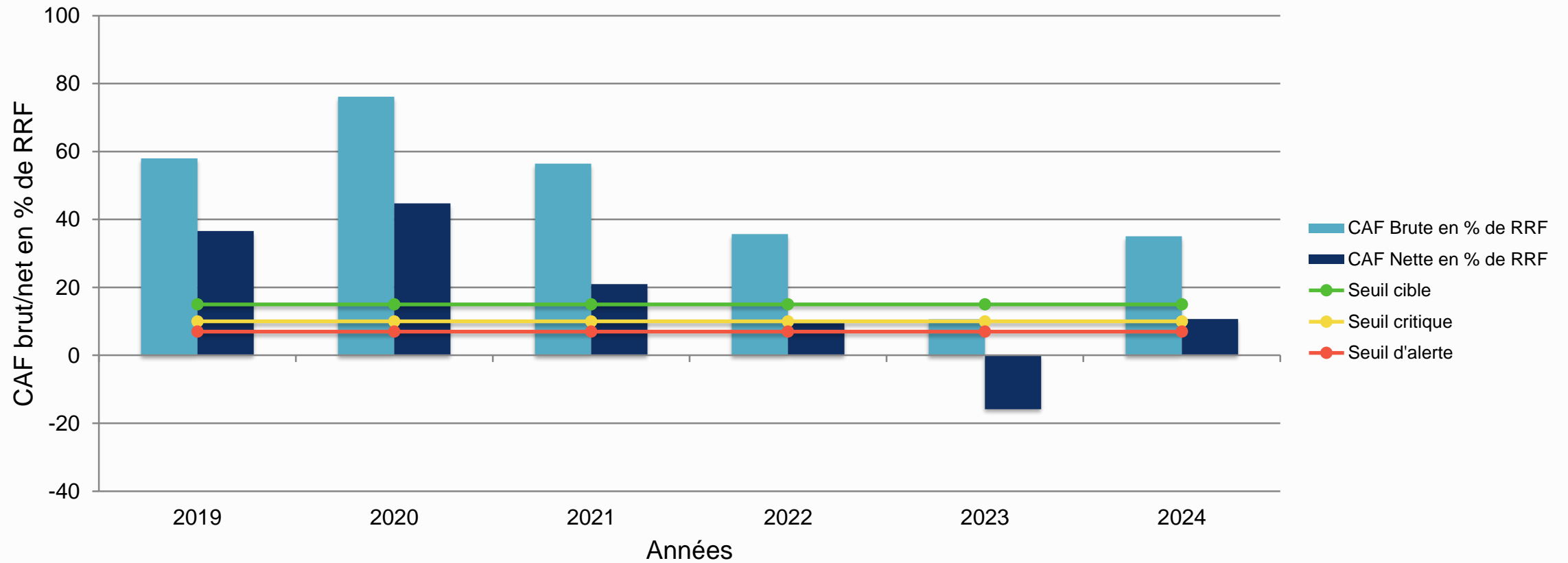
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	198 699,95 €	227 452,78 €	201 571,42 €	236 635,80 €	184 131,00 €	179 692,82 €
Dépenses de fonctionnement	151 111,04 €	133 991,39 €	177 066,21 €	237 092,23 €	265 532,29 €	217 654,85 €
Résultat de l'année	47 588,91 €	93 461,39 €	24 505,21 €	-456,43 €	-81 401,29 €	-37 962,03 €
Capacité d'autofinancement brute	104 268,91 €	158 921,39 €	103 120,21 €	77 736,57 €	19 556,71 €	62 995,97 €
CAF Brute en pourcentage de RRF	58 %	76 %	56 %	36 %	11 %	35 %
Epargne de Gestion Courante	117 430,95 €	173 687,55 €	118 499,13 €	92 050,16 €	34 410,85 €	72 459,77 €
Remboursement capital emprunts	38 466,00 €	65 629,00 €	64 814,00 €	57 140,00 €	48 744,00 €	43 741,00 €
Capacité d'autofinancement nette	65 803,24 €	93 292,31 €	38 306,31 €	20 596,15 €	-29 187,31 €	19 255,18 €
% remboursement CAF par la dette	37 %	41 %	63 %	74 %	249 %	69 %
Capital restant dû	340 082,54 €	801 616,87 €	735 987,79 €	671 173,89 €	614 033,47 €	565 289,45 €
Désendettement année CAF	3 ans, 3 mois	5 ans, 1 mois	7 ans, 2 mois	8 ans, 8 mois	31 ans, 5 mois	9 ans

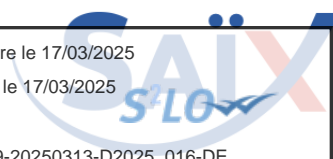
1.3. Autofinancement brut et net



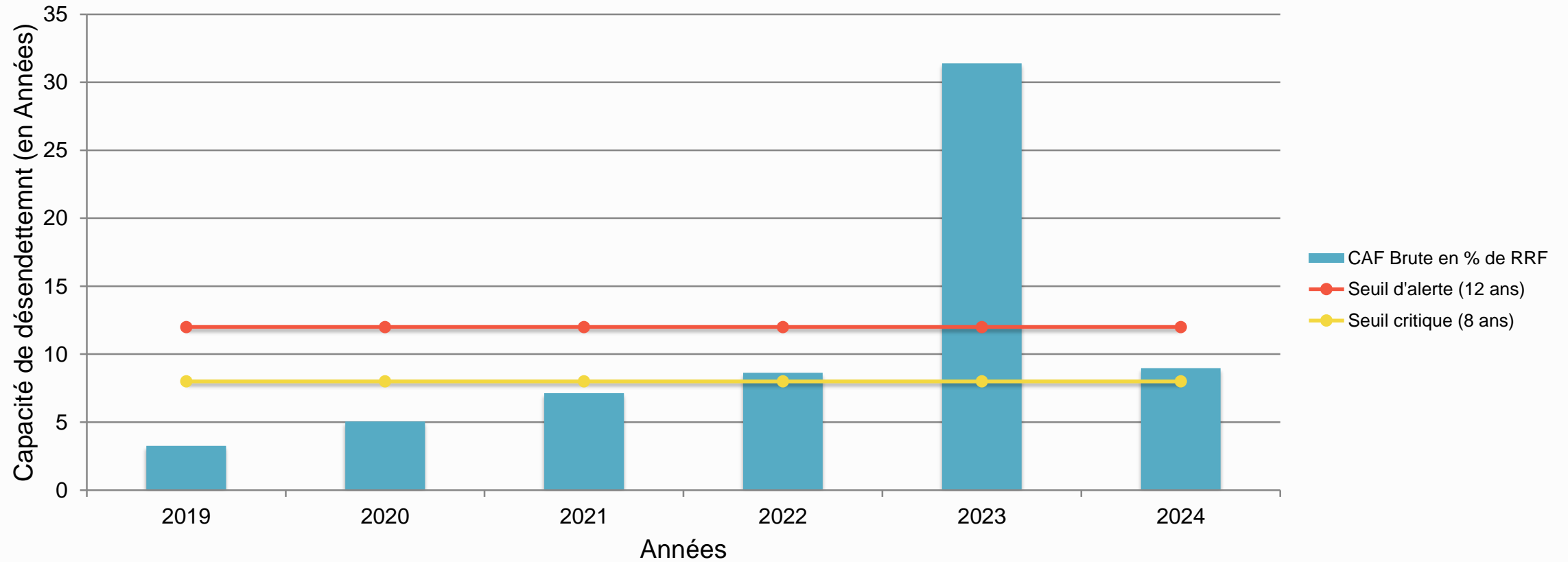


1.3. Autofinancement brut et net





1.3. Autofinancement brut et net



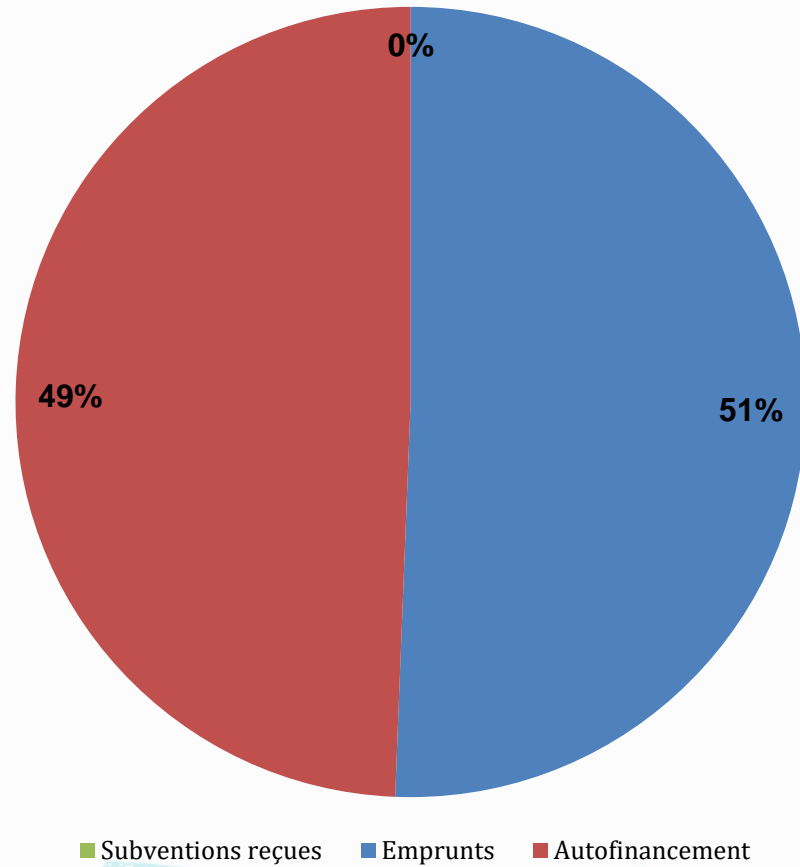
1.4. Investissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Investissements réalisés	84 172,78 €	573 640,00 €	200 318,28 €	62 773,10 €	60 870,98 €	5 880,00 €	987 655,14 €
Subventions reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Emprunts	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Autofinancement	84 172,78 €	73 640,00 €	200 318,28 €	62 773,10 €	60 870,98 €	5 880,00 €	487 655,14 €



1.4. Investissement

Années 2019 à 2024



Résultat Prévisionnel section fonctionnement

Recettes 179 692,82 €	—	Depenses 217 654,85 €	=	Résultat -37 962,03 €
Résultat -37 962,03 €	+	Report N-1 60 282,81 €	=	Résultat section fonctionnement 22 320,78 €

Résultat Prévisionnel section investissement

Recettes 102 481,94 €	—	Depenses 49 620,79 €	=	Résultat 52 861,15 €
Résultat 52 861,15 €	+	Report N-1 35 282,33 €	=	Résultat section investissement 88 143,48 €

Résultat Prévisionnel global

Résultat section fonctionnement 22 320,78 €	+	Résultat section investissement 88 143,48 €	=	Résultat global 110 464,26 €
---------------------------------------------------	---	---------------------------------------------------	---	---------------------------------



2. Structuration de la dette

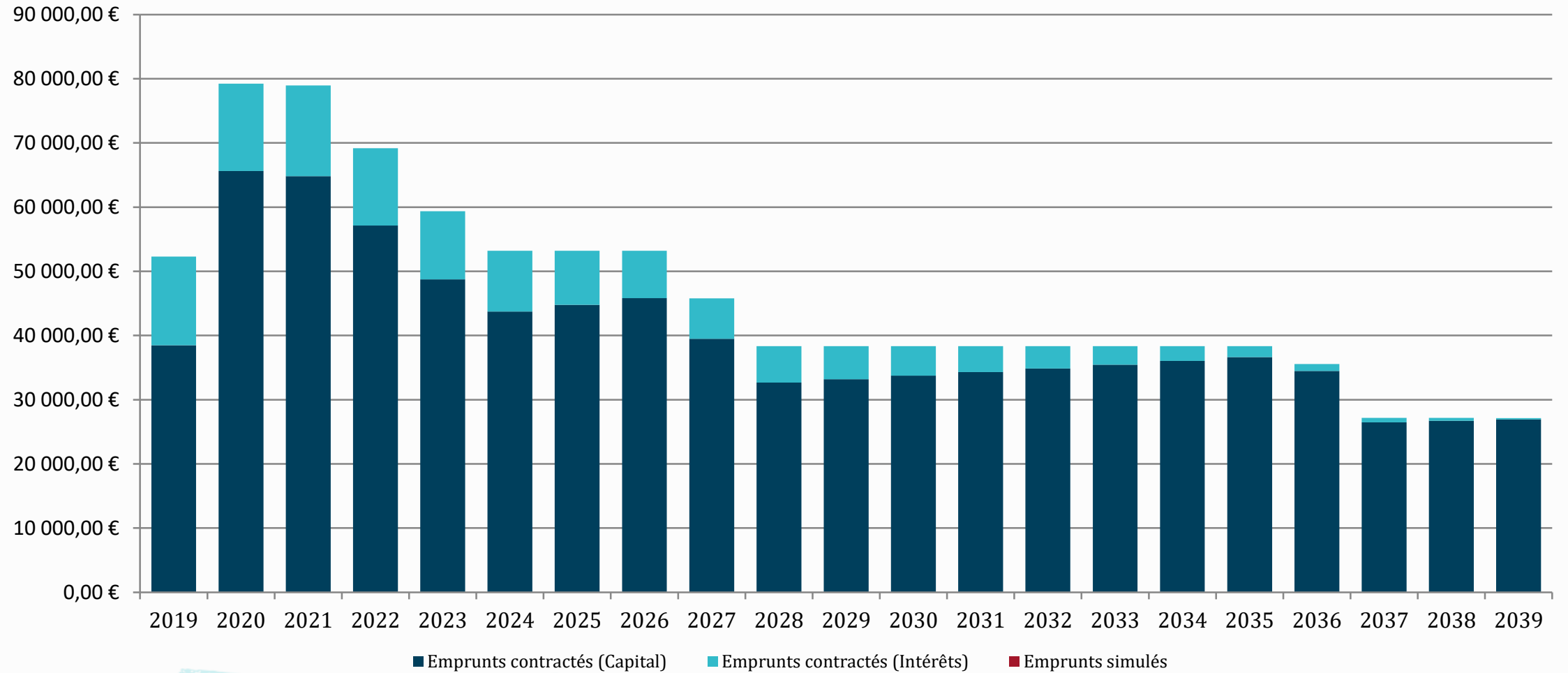
2.1. Annuités

2.2. Remboursement capital

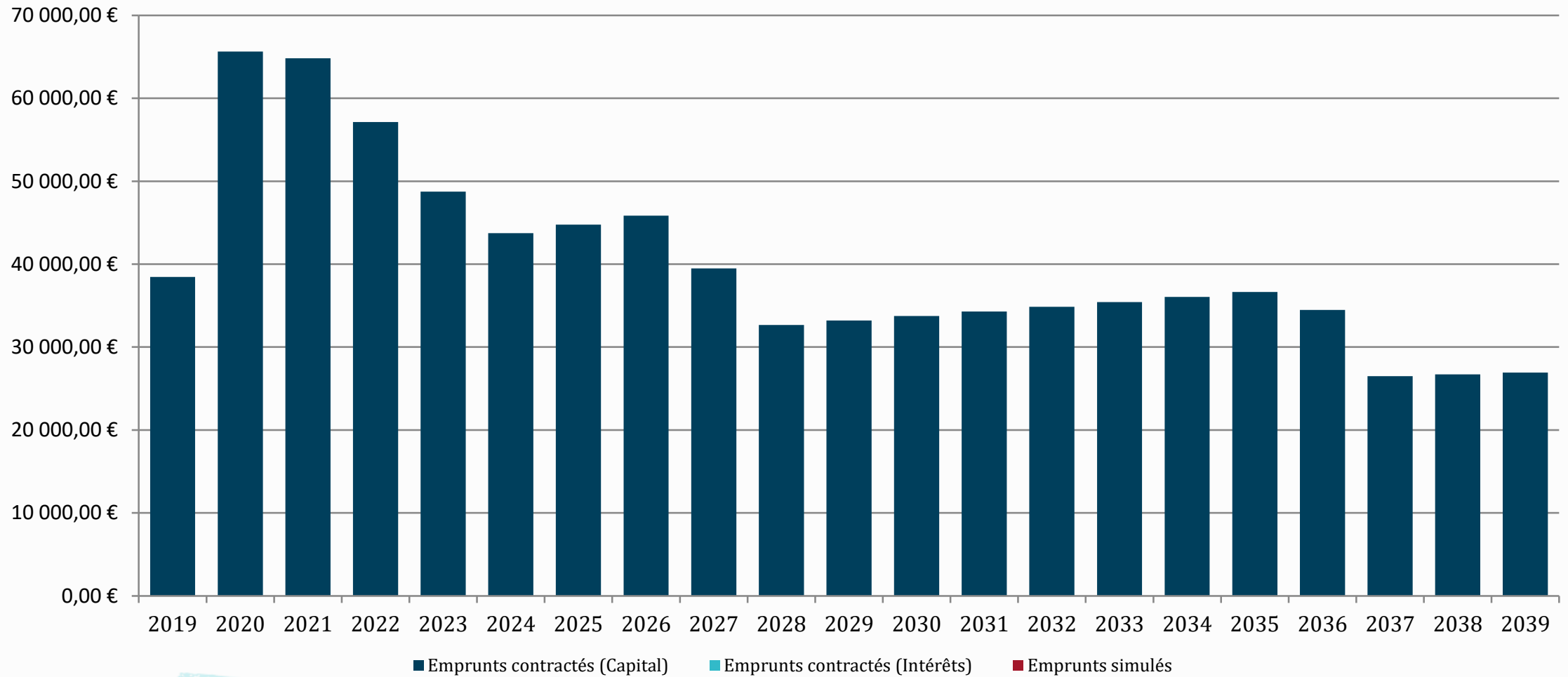
2.3. Remboursement intérêts

2.4. Capital restant dû

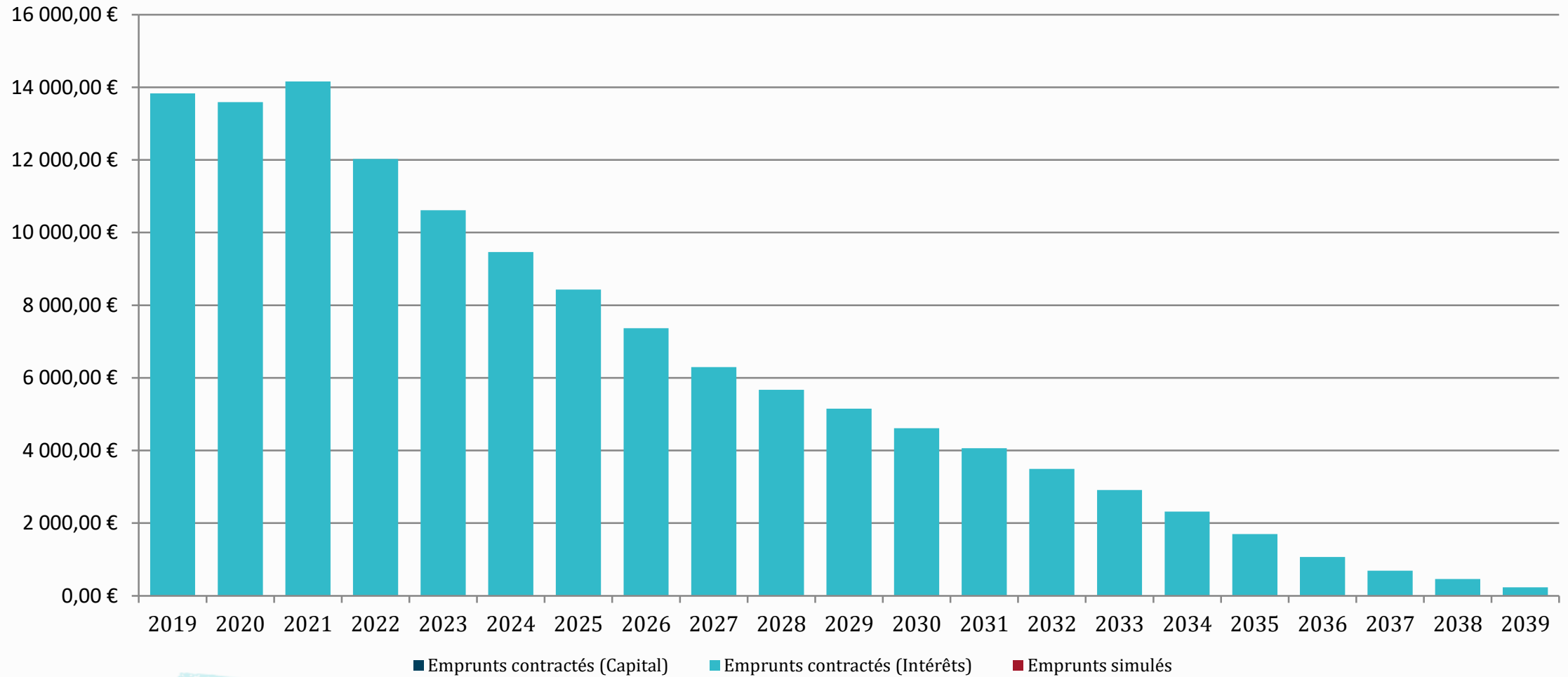
2.1. Annuités



2.2. Remboursement capital

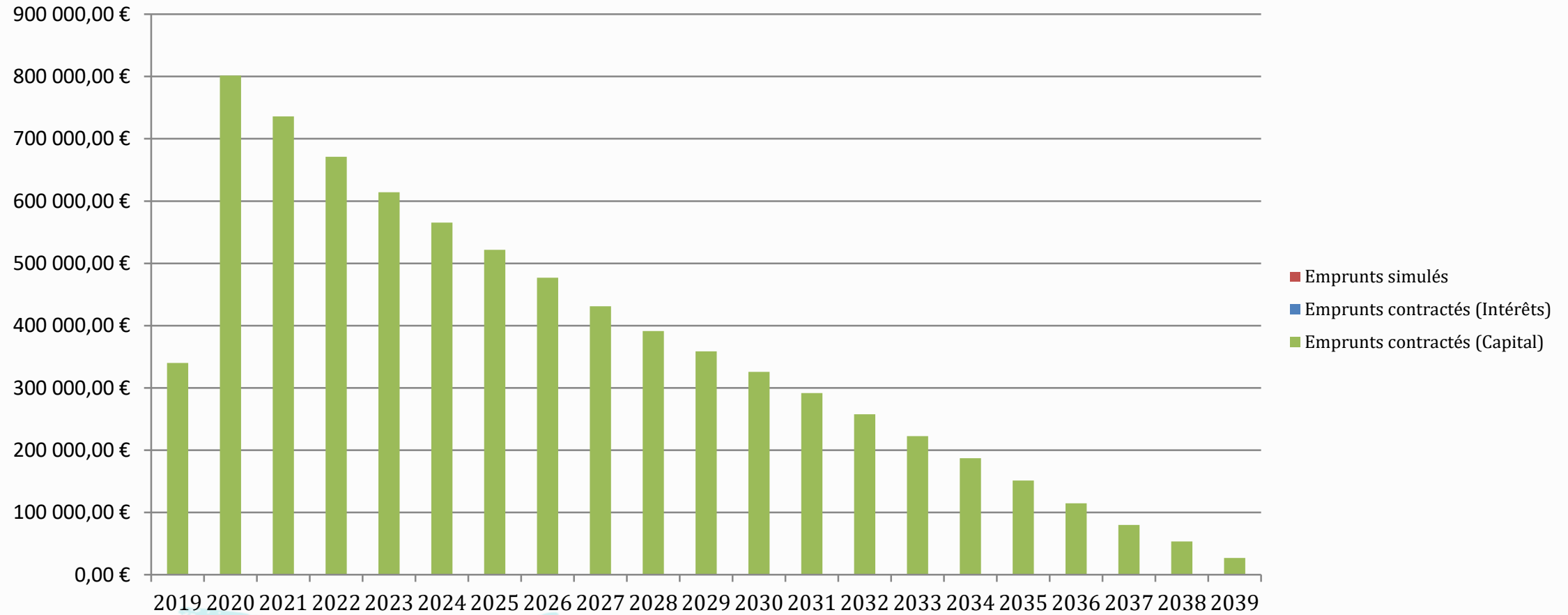


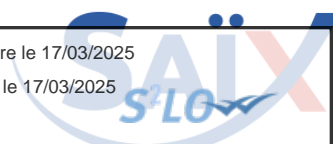
2.3. Remboursement intérêts



2.4. Capital restant dû

Capital restant dû et taux de désendettement par annuité





3. Merci de votre attention

